

Allocation touristique
**La Banque d'Algérie fixe
de nouvelles règles**

PAGE 6



L'objectif est de rendre chaque bénéficiaire identifiable
et chaque transaction traçable.



**L'ÉCHO DES
RÉSEAUX SOCIAUX**

Chlef sous le choc

PAGE 15



CRÉSUS
QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Préinscriptions
universitaires

**Le coup
d'envoi
aujourd'hui**

PAGE 5



Décès du Cheikh Hamad
Ben Khalifa Al-Thani
**Le legs d'un homme
d'État salué par l'Algérie**

PAGE 2



Grands projets
miniers stratégiques
**Le gouvernement accélère
leur mise en œuvre**

PAGE 4

Développement
du tourisme en Algérie
**L'Etat décidé à libérer
son potentiel**

PAGE 6



**TEBBOUNE À BERLIN,
PEDRO SANCHEZ À ALGER**

Le pacte gazier

PAGE 3



Face au déclin progressif de leurs propres réserves de gaz et à la nécessité
de sécuriser leurs approvisionnements énergétiques, l'Allemagne et l'Espagne
renforcent leur coopération avec l'Algérie. À Berlin comme à Madrid, le regard
se tourne vers le Sud, où Alger s'impose comme un partenaire stratégique
dans le domaine du gaz naturel et des énergies du futur.

PÉTROLE

La menace d'un nouveau choc énergétique

PAGE 7

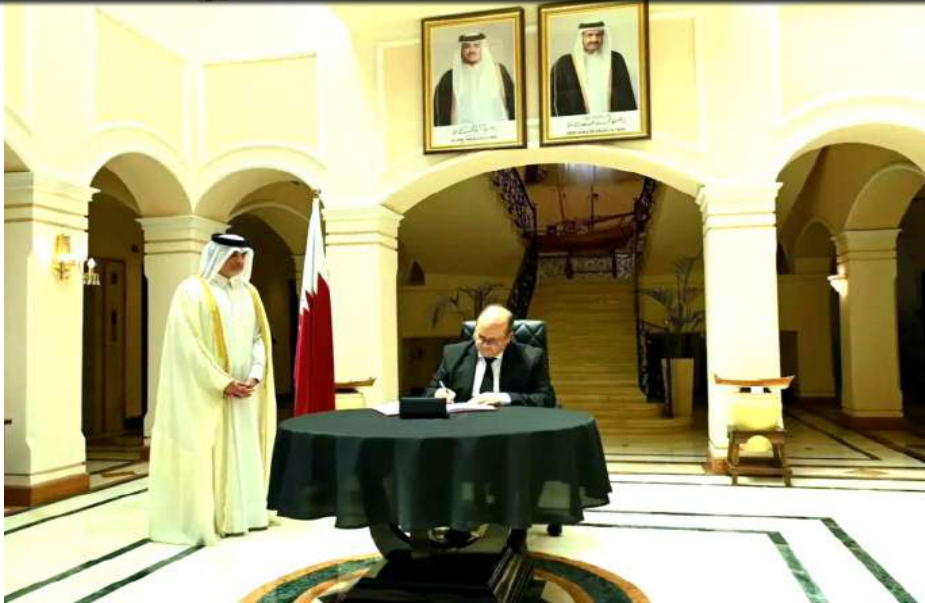
Décès du Cheikh Hamad Ben Khalifa Al-Thani Le legs d'un homme d'État salué par l'Algérie

L'Algérie a rendu hommage à Cheikh Hamad Ben Khalifa Al-Thani, ancien émir du Qatar, saluant le parcours d'un dirigeant qui a profondément transformé son pays et contribué à renforcer son influence diplomatique à l'échelle internationale.

Au nom du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a signé, hier, le registre de condoléances ouvert au siège de l'ambassade de l'État du Qatar à Alger, à la suite du décès de Son Altesse l'Émir père, Cheikh Hamad Ben Khalifa Al-Thani. À travers un message empreint d'émotion, l'Algérie a salué la mémoire d'un dirigeant qui a profondément marqué l'histoire contemporaine de son pays et contribué au rayonnement diplomatique du Qatar sur la scène internationale.

UN HOMMAGE AU BÂTISSEUR DU QATAR MODERNE

Dans son message de condoléances, le Premier ministre a exprimé, au nom du chef de l'État, «une profonde tristesse» et une «grande affliction» après l'annonce du décès de l'Émir père. Il a adressé ses sincères condoléances à la famille Al Thani ainsi qu'au peuple qatari, implorant Dieu d'accorder au défunt Sa miséricorde et de donner patience et réconfort à ses proches. Le message souligne que la disparition de Cheikh Hamad Ben Khalifa Al-Thani représente «une perte immense», tant pour le Qatar que pour l'ensemble de la région. Il rappelle le parcours d'un homme d'État qui a consacré sa vie au service de son pays, exerçant les plus hautes responsabilités avec compétence et sagesse. L'Algérie a ainsi rendu hommage à celui qui est considéré comme l'un des principaux artisans de la transformation du Qatar en une puissance régionale et internationale. Sous sa direction, le pays a connu une profonde modernisation de ses institutions, de son économie et de son influence diplomatique.



UN ACTEUR MAJEUR DE LA MÉDIATION INTERNATIONALE

Le message met également en avant le rôle joué par Cheikh Hamad dans la promotion du dialogue et du règlement pacifique des conflits. Grâce à sa vision et à son sens de la médiation, il a contribué au rapprochement des parties en conflit et à la recherche de solutions négociées dans plusieurs crises régionales. Sous son impulsion, Doha s'est progressivement imposée comme une plateforme incontournable de médiation, accueillant de nombreuses négociations internationales. Cette vocation diplomatique s'est accompagnée d'un engagement humanitaire important en faveur des populations touchées par les conflits, renforçant ainsi la place du Qatar sur la scène internationale.

DES LIENS PRIVILÉGIÉS AVEC L'ALGÉRIE

Au-delà de son action internationale, le message souligne les relations particulières que Cheikh Hamad entretenait avec l'Algérie. Ces liens, rappelle le Premier ministre, remontent à la période qui a suivi l'indépendance du pays, lorsque le futur Émir avait consacré un article à l'Algérie alors qu'il était encore étudiant. Au fil des années, cette proximité s'est renforcée à travers plusieurs visites privées effectuées en Algérie, témoignant de l'attachement personnel qu'il portait au pays et à son peuple. Le message évoque également les liens particuliers noués avec les habitants de la wilaya d'El Bayadh. Cheikh Hamad y avait manifesté une grande bienveillan-

ce, créant des relations fraternelles qui ont laissé une empreinte durable auprès de la population locale, laquelle continue de lui témoigner une profonde estime.

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE QATARI

En renouvelant les condoléances du président de la République au peuple et aux autorités qataris, Sifi Ghrieb a réaffirmé la solidarité de l'Algérie dans cette épreuve. Il a prié Dieu d'accueillir le défunt en Son vaste paradis et d'accorder courage et réconfort à la famille régnante ainsi qu'à l'ensemble du peuple qatari. À travers cet hommage officiel, l'Algérie a tenu à saluer la mémoire d'un dirigeant dont l'action a durablement marqué le développement du Qatar, son engagement en faveur de la médiation internationale et la solidité des relations d'amitié qui unissent Alger et Doha depuis plusieurs décennies.

A. M.

Azouz Nasri à Doha

Mandaté par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, s'est rendu à Doha afin de présenter les condoléances de l'Algérie à l'émir du Qatar Tamim ben Hamad Al Thani après le décès de son père, Hamad ben Khalifa Al Thani. Il était accompagné d'une délégation officielle comprenant notamment Saïd Sayoud, le général-major Mohamed Salah Benbicha, ainsi que plusieurs responsables du Conseil de la nation et du ministère algérien des Affaires étrangères.

PARLEMENT PANAFRICAIN La 7^e législature ouverte

Les travaux de la première session ordinaire de la 7^e législature du Parlement panafricain débuteront vendredi 17 juillet à Midrand, en République d'Afrique du Sud. Cette session, qui se poursuivra jusqu'au 1^{er} août 2026, sera présidée par le président de l'institution, Fateh Boutbig, et réunira des représentants des États membres de l'Union africaine autour des grands défis qui se posent au continent. Cette rencontre parlementaire s'inscrit dans le cadre des missions du Parlement panafricain visant à renforcer la coopération législative, à promouvoir l'intégration africaine et à contribuer à l'harmonisation des politiques publiques entre

les États membres. Selon une publication du président du Parlement panafricain sur sa page officielle facebook, la session réunira des parlementaires africains ainsi que des représentants des pays membres de l'Union africaine pour examiner les priorités continentales et les moyens d'accélérer la mise en œuvre des objectifs communs de développement. Le programme des travaux prévoit plusieurs étapes. Les réunions préparatoires ouvriront la session, suivies par les rencontres des commissions permanentes et des groupes régionaux. Les débats se poursuivront ensuite en séance plénière, consacrée à l'examen des



principaux dossiers inscrits à l'ordre du jour. La session prendra fin avec la Conférence des présidents des parlements nationaux et régionaux, destinée à renforcer la coordination entre les différentes institutions législatives africaines.

DES ENJEUX STRATÉGIQUES POUR LE CONTINENT

Les débats porteront sur des questions stratégiques pour l'avenir du continent, notamment la paix et la sécurité, l'intégration économique africaine, ainsi que les politiques desti-

nées à renforcer la participation des femmes et des jeunes au développement. Les parlementaires examineront également le thème choisi par l'Union africaine pour l'année 2026, consacré à la préservation des ressources en eau et au développement de systèmes d'assainissement sûrs. Cette thématique constitue l'un des axes majeurs pour la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063 de l'organisation continentale. Les participants évalueront, par ailleurs, l'état d'avancement des principales initiatives africaines

et débattront des mécanismes permettant d'améliorer la gouvernance, de soutenir le développement durable et de renforcer la coopération régionale.

PRESTATION DE SERMENT

La session sera également marquée par la prestation de serment des nouveaux membres du Parlement panafricain. Les élus examineront les rapports présentés par les différentes commissions permanentes ainsi qu'un rapport consacré à l'état de l'Union africaine. À l'issue des travaux, des résolutions et recommandations devraient être adoptées afin de renforcer le rôle de l'institution, d'améliorer la coordination entre les parlements africains et d'accompagner les efforts d'intégration politique, économique et sociale du continent. À travers cette nouvelle session, le Parlement panafricain entend consolider son statut d'espace de dialogue entre les représentants des peuples africains et réaffirmer sa contribution aux objectifs de l'Union africaine, notamment en matière de gouvernance, d'harmonisation des législations et de développement durable.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'Université au cœur du combat

La première promotion du master transparence et lutte contre la corruption, forte de 840 diplômés issus des centres de l'Université de la formation continue (UFC) à travers le pays, a été honorée, hier, à l'Université de Tipasa lors d'une cérémonie organisée par la Haute-Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption. Baptisée «Pionniers de la transparence», cette promotion couronne un cursus lancé en 2024 en partenariat avec le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Mohamed Djellaoui, membre du Conseil de la Haute-Autorité, a souligné l'importance de cette formation pluridisciplinaire destinée à renforcer les compétences nationales en matière de prévention de la corruption et de promotion de la bonne gouvernance. Le directeur de l'UFC, Yahia Djaâfri, a salué le rôle de l'université dans la formation de cadres au service de la société. La cérémonie s'est clôturée par la distinction des meilleurs diplômés des centres d'Alger-Centre, de Bejaïa et de Sétif.

Tebboune à Berlin, Pedro Sanchez à Alger

LE PACTE GAZIER

Face au déclin progressif de leurs propres réserves de gaz et à la nécessité de sécuriser leurs approvisionnements énergétiques, l'Allemagne et l'Espagne renforcent leur coopération avec l'Algérie. À Berlin comme à Madrid, le regard se tourne vers le Sud, où Alger s'impose comme un partenaire stratégique dans le domaine du gaz naturel et des énergies du futur.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, effectuera, demain, une visite officielle à Berlin. Il sera reçu par le président fédéral Frank-Walter Steinmeier ainsi que par le chancelier Friedrich Merz. Cette visite devrait donner une nouvelle impulsion aux relations algéro-allemandes, notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'hydrogène vert, de l'industrie, de l'investissement, des start-up et de la recherche scientifique.

Selon le quotidien allemand Handelsblatt, plusieurs déclarations d'intention destinées à renforcer le partenariat énergétique entre les deux pays devraient être signées à cette occasion. Des responsables allemands, dont le secrétaire d'État à l'Environnement Jochen Flasbarth et le secrétaire d'État à l'Économie Frank Wetzlar, devraient participer à ces engagements.

Au centre des discussions figure l'augmentation des livraisons algériennes de gaz naturel liquéfié (GNL) vers l'Allemagne. En contrepartie, Berlin prévoit d'accompagner Alger dans la réduction des émissions de méthane liées à l'exploitation et au transport du pétrole et du gaz.

Pour l'Allemagne, cet accord dépasse la simple diversification des sources d'approvisionnement. Il s'agit également de démontrer qu'une coopération renforcée avec les pays producteurs de gaz peut être compatible avec les objectifs climatiques européens.

Le ministre allemand de l'Environnement, Carsten Schneider (SPD), estime que ce partenariat peut constituer un modèle de coopération avec les fournisseurs de GNL. De son côté, la ministre de l'Économie, Katherina Reiche (CDU), insiste sur la nécessité d'aider les partenaires énergétiques comme l'Algérie à répondre progressivement aux nouvelles exigences environnementales européennes.

LE MÉTHANE, UN DOSSIER SENSIBLE POUR L'ALLEMAGNE

La question des émissions de méthane demeure, toutefois, un sujet de débat au sein du gouvernement allemand. Le règlement européen sur le méthane, dont l'application est prévue à partir du 1er janvier 2027, suscite des divergences entre le ministère de l'Environnement et celui de l'Économie. Une mesure que l'Algérie a dénoncée. Principal fournisseur africain d'hydrocarbures de l'UE, l'Algérie a pris position contre le Règlement européen sur les émissions de méthane, selon un communiqué du ministère algérien des Hydrocarbures publié le 25 juin dernier. Soutenus dans leur démarche par le Qatar et les États-Unis, deux autres grands fournisseurs d'énergie du Vieux Continent, l'Algérie et le Nigeria ont exigé, dans une lettre ouverte adressée aux dirigeants européens, une révision urgente de cette mesure.

D'autant que, selon une nouvelle étude publiée par le cabinet Carbon Limits pour le Clean Air Task Force, l'Algérie apparaît comme le pays présentant le plus fort potentiel de réduction parmi les pays étudiés.

L'objectif affiché par Berlin est de concilier deux impératifs : garantir la sécurité énergétique du pays tout en accélérant la réduction de l'empreinte climatique des hydrocarbures importés.

Le partenariat énergétique entre l'Algérie et l'Allemagne remonte à 2015. Il couvre



notamment le développement des énergies renouvelables, des réseaux électriques et de la filière hydrogène. Il s'inscrit dans une stratégie plus large de Berlin, qui multiplie les accords énergétiques avec plusieurs pays producteurs, notamment le Canada, le Japon et les États-Unis, premier fournisseur de GNL de l'Allemagne et de l'Union européenne.

L'HYDROGÈNE VERT, NOUVEL AXE STRATÉGIQUE

Au-delà du gaz naturel, l'hydrogène vert devrait occuper une place centrale dans les discussions entre Alger et Berlin. Le projet du corridor sud de l'hydrogène prévoit l'acheminement de plusieurs millions de tonnes d'hydrogène renouvelable vers l'Europe, faisant de l'Algérie un acteur potentiel majeur dans cette nouvelle filière énergétique.

De son côté, Alger entend profiter de cette dynamique pour attirer davantage d'investissements étrangers, favoriser le transfert de technologies, développer la production locale et renforcer son écosystème d'innovation. En 2025, l'Algérie s'est imposée comme l'un des principaux fournisseurs de gaz naturel de l'Union européenne, notamment grâce à ses infrastructures de transport par gazoduc et à ses capacités d'exportation de GNL.

UN FORUM D'AFFAIRES AU PROGRAMME

L'Algérie et l'Allemagne veulent renforcer leur coopération au-delà du gaz, notamment dans les énergies renouvelables et l'hydrogène vert. Grâce à son potentiel solaire, l'Algérie ambitionne de devenir un acteur clé de la transition énergétique, mais le développement de cette filière nécessite des investissements et des infrastructures adaptées.

Berlin et Alger cherchent également à attirer davantage d'investissements allemands à travers des projets communs. Pour ce déplacement, le président Tebboune devrait être accompagné d'une délégation

composée de 100 à 150 opérateurs économiques publics et privés. Un forum d'affaires doit y présenter des projets de coopération et attirer de nouveaux investissements.

La coopération industrielle progresse toutefois, notamment dans la pharmacie, l'énergie et la réduction des émissions de méthane.

RELANCE D'UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE

Parallèlement, le président du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, effectuera une visite officielle en Algérie, la première depuis 2022. Ce déplacement marque une nouvelle étape dans le processus de normalisation des relations entre Alger et Madrid après une période de fortes tensions diplomatiques.

Pedro Sánchez doit rencontrer Abdelmadjid Tebboune afin d'aborder les perspectives de coopération bilatérale, avec un accent particulier sur l'énergie, les échanges commerciaux et les dossiers régionaux d'intérêt commun.

Cette visite intervient dans un contexte de rapprochement progressif entre les deux pays, qui cherchent désormais à reconstruire un partenariat fondé sur leurs intérêts économiques et stratégiques communs.

La coopération énergétique devrait occuper une place majeure dans les discussions. L'Algérie demeure un fournisseur essentiel de gaz naturel pour l'Espagne, représentant environ un tiers de ses importations. Après avoir été temporairement dépassée par les États-Unis lors des récentes crises énergétiques, Alger a retrouvé une position centrale grâce notamment au gazoduc Medgaz.

MEDGAZ, UN LIEN ÉNERGÉTIQUE D'IMPORTANCE

Le gazoduc Medgaz, qui relie directement l'Algérie à l'Espagne via la Méditerranée et arrive à Almería, constitue aujourd'hui l'unique voie d'acheminement direct du gaz

algérien vers le marché espagnol. Cette infrastructure dispose actuellement d'une capacité d'environ 10,16 milliards de mètres cubes par an. Une augmentation d'environ un milliard de mètres cubes supplémentaires est envisagée afin de répondre à la demande espagnole.

Le groupe espagnol Naturgy joue un rôle majeur dans cette relation énergétique grâce à son partenariat historique avec Sonatrach. Les deux entreprises sont notamment associées dans Medgaz, pilier de la coopération gazière entre les deux pays. Selon plusieurs médias espagnols, Pedro Sánchez devrait être accompagné de plusieurs dirigeants du secteur énergétique, parmi lesquels Francisco Reynés, président de Naturgy, Maarten Wetselaar, directeur général de Moeve, Josu Jon Imaz, directeur général de Repsol, ainsi qu'Arturo Gonzalo, directeur général d'Enagás.

Cette présence souligne l'importance accordée par Madrid au renforcement des liens énergétiques avec Alger.

VERS UNE NOUVELLE ÉTAPE DES RELATIONS ALGÉRO-ESPAGNOLES

La visite de Pedro Sánchez doit également préparer la prochaine réunion de haut niveau entre l'Espagne et l'Algérie, prévue avant la fin de l'année. Cette rencontre devrait ouvrir la voie à de nouveaux accords dans plusieurs secteurs.

La crise diplomatique entre les deux pays avait éclaté en mars 2022, après le changement de position du gouvernement espagnol sur le dossier du Sahara occidental et son soutien au plan marocain d'autonomie. Depuis, Alger et Madrid ont engagé un processus progressif de rétablissement de la confiance.

Aujourd'hui, l'énergie apparaît comme le principal moteur de ce rapprochement. Alors que l'Europe cherche à sécuriser ses approvisionnements et à préparer sa transition énergétique, l'Algérie entend consolider son rôle de partenaire incontournable sur le continent.

Smail ROUHA

GRANDS PROJETS MINIERS STRATÉGIQUES

Le gouvernement accélère leur mise en œuvre

Le gouvernement poursuit l'accélération de ses grands chantiers économiques avec un suivi rapproché des projets miniers stratégiques appelés à transformer durablement l'économie nationale.

Réuni hier sous la présidence du Premier ministre, Sifi Ghrieb, le gouvernement a passé en revue l'état d'avancement des trois mégaprojets miniers de Gara Djebilet, du projet intégré des phosphates de Tébessa et de la mine de zinc-plomb de Tala Hamza-Oued Amizour (Béjaïa), tout en examinant un projet de valorisation des saumures issues des stations de dessalement de l'eau de mer. Selon un communiqué des services du Premier ministre, la réunion s'inscrit dans le cadre du «suivi continu des grands projets structurants» engagés par les pouvoirs publics afin d'accélérer leur concrétisation et de renforcer leur contribution à la diversification de l'économie nationale. Le gouvernement a ainsi entendu une communication sur l'état d'avancement des trois mégaprojets miniers stratégiques, à savoir «le projet de développement de la mine de fer de Gara Djebilet à Tindouf, le projet intégré des phosphates à Tébessa et le projet de développement de la mine de zinc-plomb de Tala Hamza-Oued Amizour, à Béjaïa». À cette occasion, les responsables ont présenté «les principales avancées enregistrées dans la mise en œuvre de ces projets», notamment en ce qui concerne «la réalisa-



tion des infrastructures et des installations industrielles», ainsi que les dispositifs mis en place pour garantir «l'alimentation des sites en eau et en énergie». Ces infrastructures sont considérées comme indispensables pour assurer l'entrée en production de ces gisements, appelés à constituer des

pilliers de la stratégie nationale de valorisation des ressources minières.

PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Outre le dossier minier, le gouvernement s'est penché sur un projet à vocation

environnementale et industrielle portant sur la valorisation des saumures rejetées par les stations de dessalement de l'eau de mer.

Cette initiative s'inscrit, selon le communiqué, «conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à promouvoir l'économie circulaire».

Elle ambitionne de «réduire l'impact environnemental des rejets de saumure tout en valorisant cette ressource à travers la production de sels destinés à plusieurs usages industriels». Les travaux engagés entre les différents secteurs et organismes concernés ont déjà permis «d'identifier une filière technologique de valorisation», ainsi que «la mise en place d'une station pilote au niveau de la station de dessalement de Corso».

À travers ces deux dossiers, le gouvernement confirme sa volonté de conjuguer développement industriel, exploitation des ressources naturelles et préservation de l'environnement, en misant à la fois sur les grands investissements miniers et sur des solutions innovantes relevant de l'économie circulaire.

R. N.

FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les progrès effectués par l'Algérie mis en avant

Dans le cadre de sa participation aux travaux de la session annuelle du Forum politique de haut niveau sur le développement durable, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Lounès Magramane, a prononcé une allocution dans laquelle il a mis en avant les progrès significatifs accomplis par l'Algérie dans la réalisation des

Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations unies. Selon un communiqué du ministère, Magramane a notamment mis l'accent sur «les principales réalisations enregistrées par l'Algérie dans ce domaine sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en particulier en matière de diversifica-

tion économique hors hydrocarbures, de renforcement de la numérisation et de la gouvernance électronique, d'intégration des jeunes et des femmes, ainsi que d'accélération de la transition énergétique et de consolidation de la sécurité hydrique, autant de thèmes au cœur des travaux de cette session». Il a également, précise la

même source, «souligné l'importance de partenariats internationaux constructifs», appelant à «s'attaquer aux causes profondes des crises, à garantir des opportunités de développement équitables et à accélérer la réforme de l'architecture financière internationale, afin d'assurer un financement adéquat et durable au profit des pays en développe-

ment». Les travaux de ce Forum, qui s'étaleront jusqu'au 15 juillet (aujourd'hui, ndlr), s'articulent autour du thème «Des actions transformatrices, équitables, innovantes et coordonnées en faveur de l'Agenda 2030 pour le développement durable et de ses objectifs de développement durable pour un avenir durable pour tous».

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'Algérie et Africa CDC renforcent leur coopération

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a examiné, à Alger, avec le directeur général du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC), Jean Kaseya, les voies et moyens de renforcer la coopération dans le domaine du développement de l'industrie des médicaments et des vaccins en Afrique, en vue de consolider la sécurité sanitaire sur le continent. La rencontre, tenue lundi, a porté sur les capacités dont dispose l'Algérie dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, les progrès réalisés en matière de développement de la production locale de médicaments, ainsi que sur les perspectives de coopération dans les domaines du renforcement des capacités africaines de production de médicaments et de vaccins, de l'échange d'expertises, et du soutien aux initiatives visant à renforcer les dispositifs de santé publique, indique un communiqué du ministère. Les deux parties ont passé

en revue les mécanismes de mise en œuvre des conclusions de la déclaration d'Alger, issue de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et les technologies de santé, accueillie par l'Algérie en novembre 2025, à travers le développement de pôles industriels régionaux, la promotion de la production locale et l'encouragement du transfert de technologies, afin de contribuer à la mise en place d'un dispositif africain intégré et durable de production pharmaceutique.

Par ailleurs, les deux parties ont souligné l'importance de l'adoption de mécanismes d'achat groupé de médicaments et de vaccins en tant qu'outil à même de consolider le pouvoir de négociation des Etats africains, d'améliorer l'efficacité des chaînes d'approvisionnement et d'élargir l'accès juste et équitable aux produits pharmaceutiques essentiels, de manière à soutenir la souveraineté sanitaire du continent

africain, conclut le communiqué. Le ministre de la Santé a, pour sa part, Jean Kaseya, avec lequel il a évoqué les moyens de renforcer le partenariat et les perspectives de la coopération bilatérale, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre a été consacrée à «l'examen des perspectives de coopération entre l'Algérie et Africa CDC, ainsi qu'aux moyens de renforcer le partenariat dans les domaines de la prévention des maladies, de la réponse aux urgences sanitaires, du renforcement de la sécurité sanitaire, de la formation et du transfert d'expertise, au service des objectifs de souveraineté sanitaire à l'échelle du continent africain», précise la même source. À cette occasion, Kaseya a salué «la place qu'occupe l'Algérie sur la scène sanitaire africaine, ainsi que ses réalisations qui en font un modèle en matière de soutien aux systèmes de santé et de renforcement de la sécurité sanitaire sur le continent»,

passant en revue «les missions d'Africa CDC et sa vision pour bâtir des systèmes de santé africains plus aptes à prévenir les épidémies et à répondre aux urgences sanitaires». Évoquant le statut scientifique dont bénéficie l'Institut Pasteur d'Algérie, notamment après sa désignation en tant que Centre régional d'excellence pour la biosûreté et la biosécurité pour la région de l'Afrique du Nord, il a estimé que cette reconnaissance traduit «la confiance internationale dans les compétences algériennes et leurs capacités scientifiques et techniques». Dans ce cadre, il a souligné «l'importance de tirer parti de l'expertise algérienne au sein des programmes d'Africa CDC», exprimant «sa confiance dans la capacité de l'Algérie à poursuivre son rôle pionnier au service du continent et à renforcer la coopération africaine dans le domaine de la santé».

Synthèse R. N.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PRÉINSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES

Le coup d'envoi aujourd'hui

Les résultats de l'orientation universitaire seront annoncés le 30 juillet.

Les préinscriptions universitaires des titulaires du baccalauréat, session 2026, se dérouleront du 15 au 19 juillet, dans le cadre des préparatifs de la rentrée universitaire 2026-2027. L'opération s'effectuera exclusivement en ligne via la plateforme numérique dédiée à l'orientation et aux inscriptions universitaires.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique invite les nouveaux bacheliers à consulter cette plateforme, qui regroupe l'ensemble des informations relatives aux offres de formation, aux conditions d'accès aux différentes filières ainsi qu'aux modalités de formulation et de classement des vœux d'orientation.

Cette campagne s'inscrit dans la poursuite de la modernisation et de la numérisation des services universitaires. L'ensemble des démarches d'orientation et de préinscription est désormais dématérialisé afin de garantir davantage de transparence, de rapidité et d'efficacité dans le traitement des dossiers.

Le ministère met également à la disposition des candidats un assistant intelligent chargé de répondre aux questions les plus fréquentes concernant les procédures d'orientation, les critères d'admission et les différentes étapes des inscriptions.

Les nouveaux bacheliers sont appelés à prendre connaissance des conditions d'accès propres à chaque spécialité avant de renseigner leur fiche de vœux, tout en respectant le calendrier officiel des différentes phases des inscriptions universitaires.



JUSQU'À DOUZE CHOIX DE FILIÈRES

La campagne d'orientation universitaire 2026 est marquée par plusieurs nouveautés. La principale concerne l'élargissement de la fiche de vœux, qui permettra, désormais, aux nouveaux bacheliers de formuler jusqu'à 12 choix de filières, contre 10 lors de la précédente campagne.

Selon le directeur général de l'enseignement et de la formation au ministère, Ali Choukri, cette mesure vise à offrir davantage de possibilités aux candidats, à améliorer leur satisfaction lors de l'affectation et à réduire les situations dans lesquelles certains étudiants ne se voyaient attribuer aucune de leurs préférences.

Les candidats devront formuler leurs vœux entre le 15 et le 19 juillet, avant une phase de confirmation et de modification

prévue du 20 au 22 juillet, durant laquelle ils pourront réorganiser ou corriger leurs choix. Le traitement des demandes s'étalera du 23 au 29 juillet, tandis que les résultats de l'orientation seront publiés dans la soirée du 30 juillet.

UNE PLATEFORME INTERACTIVE

Autre nouveauté cette année : la traditionnelle circulaire d'orientation, présentée jusque-là sous la forme d'un document PDF d'environ 200 pages, est remplacée par une plateforme numérique interactive.

Cette interface permettra aux futurs étudiants d'accéder facilement à toutes les informations utiles : filières ouvertes, établissements universitaires concernés, conditions d'admission, capacités d'accueil ainsi que le calendrier complet des opérations d'orientation et d'inscription. L'objectif

est de proposer une information plus claire, actualisée et facilement accessible.

DES SEUILS DE CANDIDATURE

Le ministère a également rendu publics les seuils indicatifs de candidature pour plusieurs établissements très sollicités du pôle universitaire de Sidi Abdellah. Les Écoles nationales supérieures des systèmes autonomes, des mathématiques et des nanosciences exigent une moyenne minimale de 16/20, tandis que les Écoles nationales supérieures de l'intelligence artificielle et de la cybersécurité fixent le seuil à 17/20.

À l'Université des sciences de la santé, les filières pharmacie et industrie des produits pharmaceutiques et de santé sont accessibles à partir d'une moyenne de 14/20.

Les inscriptions définitives se dérouleront du 5 au 10 août, exclusivement via la plateforme Progress. Elles ne seront validées qu'après le paiement des frais d'inscription, fixés à 200 DA, au moyen de la carte Edahabia, conformément à la stratégie de numérisation engagée par le ministère.

Cette dématérialisation vise à simplifier les procédures administratives, à réduire les délais de traitement des dossiers et à éviter aux étudiants de se déplacer vers les établissements universitaires.

Le ministère rappelle que l'affectation des nouveaux bacheliers repose exclusivement sur des critères objectifs, notamment la série du baccalauréat, la moyenne générale obtenue, les vœux exprimés par le candidat, les capacités d'accueil des établissements ainsi que la circonscription géographique.

I. Kherrane

CANCER DU SEIN ET MALADIES RARES

Alger et Stockholm renforcent leur collaboration

L'Algérie et le Royaume de Suède entendent consolider leur coopération dans plusieurs domaines stratégiques du secteur de la santé, notamment la sécurité routière, la prévention du cancer du sein, les maladies rares, ainsi que la formation et le transfert d'expertise. Ces axes ont été au cœur des entretiens tenus lundi entre le ministre de la Santé, Mohamed-Seddik Aït Messaoudène, et l'ambassadrice de Suède en Algérie, Anna Block Mazoyer.

Les discussions ont notamment porté sur la possibilité de tirer profit de l'expérience suédoise en matière de sécurité routière, reconnue pour ses résultats dans la prévention des accidents de la circulation et la réduction de leurs conséquences sanitaires, sociales et économiques. Cette coopération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Algérie pour renforcer les politiques nationales de prévention et préserver la santé des citoyens.

Les deux responsables ont également évoqué les moyens d'intensifier la coopération dans la prévention du cancer du sein. L'accent a été mis sur le renforcement des campagnes de sensibilisation, en particulier à l'occasion d'Octobre rose, ainsi que sur le partage de l'expérience suédoise, notamment à travers les témoignages de femmes ayant vaincu la maladie afin d'encourager le recours au dépistage précoce.

À cette occasion, le ministre de la Santé a présenté les actions engagées par l'Algérie pour développer les soins de proximité, en mettant en avant l'extension des programmes de dépistage précoce du cancer du sein et le renforcement des structures sanitaires de proximité par l'acquisition d'équipements de mammographie destinés à améliorer



liorer l'accès des citoyennes au dépistage précoce. La coopération dans le domaine des maladies rares a également figuré parmi les priorités abordées. Les deux parties ont examiné les possibilités de bénéficier de l'expertise suédoise en matière de diagnostic précoce, de prise en charge des patients, de développement des parcours thérapeutiques et de formation spécialisée. Aït Messaoudène a, en outre, insisté sur l'importance de développer les échanges en matière de formation et de transfert de compétences, à

travers la mise en place de programmes de jumelage entre les facultés de médecine, les établissements hospitaliers et universitaires algériens et leurs homologues suédois, dans le but de renforcer les compétences médicales et paramédicales et d'améliorer la qualité des prestations de santé. Les deux parties ont enfin convenu de poursuivre leurs efforts pour diversifier et approfondir cette coopération, fondée sur l'échange d'expertises, la prévention et l'amélioration de la qualité des soins.

PROMOTION DE LA SANTÉ EN MILIEU PROFESSIONNEL

Le ministère dévoile son plan stratégique

Le ministère de la Santé a présenté, hier, le Plan national stratégique de promotion de la santé en milieu professionnel, une feuille de route destinée à renforcer la prévention, améliorer les conditions de travail et protéger durablement la santé des travailleurs. Ce plan s'inscrit dans une vision nationale visant à faire de la santé au travail un levier de la santé publique et du développement économique et social.

Dans son intervention, le secrétaire général du ministère de la Santé, Mohamed Talhi, a souligné que la santé en milieu professionnel constitue aujourd'hui l'un des piliers des politiques nationales de prévention et un facteur essentiel du développement durable. Il a estimé que la protection de la santé des travailleurs représente un investissement stratégique dans le capital humain, susceptible d'améliorer la productivité, de renforcer la compétitivité écono-

mique et de favoriser une meilleure qualité de vie au travail. Le responsable a indiqué que ce plan stratégique est le résultat d'un large processus de concertation ayant associé les différents départements ministériels, les institutions nationales, les experts et les partenaires sociaux et économiques. Cette approche participative repose sur le principe que la prévention relève d'une responsabilité collective et que l'amélioration de l'environnement professionnel exige une coordination permanente entre l'ensemble des intervenants.

Le ministère ambitionne, à travers ce plan, de mettre en place un système national moderne de santé au travail fondé sur la bonne gouvernance, le renforcement de la prévention, le développement de la formation et de la recherche scientifique, l'intégration des outils numériques ainsi que la mise en œuvre de mécanismes d'évalua-

tion et de suivi. L'objectif est d'améliorer la protection des travailleurs tout en rehaussant la qualité des services de prévention.

Pour le secrétaire général, l'adoption de ce plan dépasse le simple cadre d'un document de référence. Elle traduit la volonté des pouvoirs publics d'instaurer une démarche durable et coordonnée afin de faire de la santé en milieu professionnel un axe structurant des politiques publiques en faveur du développement économique et social.

En clôture de la rencontre, Talhi a appelé l'ensemble des partenaires institutionnels, économiques et sociaux à poursuivre leurs efforts de coordination afin d'assurer la mise en œuvre effective des différentes actions prévues par le plan, de renforcer la culture de prévention et de promouvoir des environnements de travail sûrs, sains et durables.

ALLOCATION TOURISTIQUE

La Banque d'Algérie fixe de nouvelles règles

L'objectif est de rendre chaque bénéficiaire identifiable et chaque transaction traçable.

En application de la décision prise par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil des ministres tenu dimanche, relative à l'octroi de l'allocation touristique exclusivement par carte bancaire, la Banque d'Algérie a publié, lundi, une instruction clarifiant les nouvelles procédures d'attribution de cette allocation.

Dans son article 4, cette instruction précise que «le droit de change pour voyage à l'étranger au profit des nationaux résidents est mis à la disposition du bénéficiaire au moyen d'une carte de paiement internationale ou d'une carte de paiement internationale dédiée au droit de change, émise par les banques intermédiaires agréées conformément à la réglementation en vigueur».

En clair, il faudra désormais disposer d'une carte de paiement internationale (Visa ou autre), délivrée par une banque locale, pour bénéficier de l'allocation touristique de 750 euros. Cette nouvelle instruction entrera officiellement en vigueur le 19 juillet.

L'article 5 précise également que cette carte de paiement internationale, destinée à la mobilisation du droit de change pour voyage à l'étranger, est «émise à titre strictement nominatif», «ne peut être utilisée que par son titulaire» et «ne peut faire l'objet d'aucune cession, mise à disposition ou utilisation par un tiers».

UNE CARTE NOMINATIVE

La Banque d'Algérie souligne que les banques intermédiaires agréées procèdent à l'émission et à la remise de la carte de paiement internationale, ou de la carte dédiée, au profit de leurs clients, indépen-



damment de l'introduction de la demande de bénéfice du droit de change pour voyage à l'étranger. Elle précise, toutefois, que l'émission de cette carte doit être adossée à un compte en devises ouvert par le bénéficiaire auprès d'une banque intermédiaire agréée. Elle est également subordonnée à la détention d'un compte bancaire en monnaie nationale. La Banque d'Algérie indique, en outre, que la demande doit être formulée suffisamment à l'avance par rapport à la date prévue du départ. La durée minimale de validité de la carte est fixée à trois ans. Autre élément important : les

devises accordées au titre du voyage ne peuvent servir qu'à financer des opérations réalisées hors du territoire algérien. Elles ne peuvent être utilisées qu'au titre du motif pour lequel elles ont été attribuées. Toute utilisation détournée, notamment sur le territoire national, constitue une violation de la réglementation des changes.

DISPOSITIFS D'ASSISTANCE

L'instruction oblige les banques intermédiaires agréées à enregistrer sur le passeport du bénéficiaire le montant accordé, la devise correspondante et la date de

l'opération. Elles sont également tenues de déclarer ces informations sur la plateforme électronique de la Banque d'Algérie dédiée au droit de change.

Par ailleurs, les banques émettrices de cartes devront mettre en place des dispositifs d'assistance à destination des titulaires, comprenant notamment des centres d'appel et des canaux de communication numériques accessibles depuis l'étranger, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, afin d'assurer le traitement immédiat des incidents et des demandes liés à l'utilisation des cartes.

Les établissements bancaires devront également communiquer aux porteurs de cartes internationales, de manière claire et lisible, les modalités d'accès à ces différents services d'assistance.

METTRE UN TERME AUX DÉPASSEMENTS

Cette mesure s'inscrit dans le cadre du renforcement des contrôles, après plusieurs cas de fraude enregistrés depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle allocation, le 20 juillet 2025. D'importantes sommes en devises ont quitté le pays sans que les véritables bénéficiaires ne profitent effectivement de cette allocation.

Le recours à la carte bancaire vise également à empêcher l'intervention d'intermédiaires et de certaines agences de voyages impliqués dans ces pratiques.

Lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, le président de la République avait lui-même décidé de rendre obligatoire le versement de l'allocation touristique par carte bancaire afin de mettre fin aux détournements opérés par des intermédiaires.

S. Smati

DÉVELOPPEMENT DU TOURISME EN ALGÉRIE L'Etat décidé à libérer son potentiel

L'Algérie demeure méconnue sur le plan touristique. Pourtant, elle renferme des sites remarquables qui témoignent de la richesse historique, culturelle et naturelle du pays. Des paysages à couper le souffle, enviés par une grande majorité de pays, font de l'Algérie une destination d'exception.

Le pays offre une diversité géographique exceptionnelle, permettant de passer de la Méditerranée aux sommets montagneux, puis aux vastes dunes du Sahara. Son littoral, qui s'étend sur plus de 1 200 km, offre une grande variété de plages de sable fin et de criques rocheuses. Les chaînes montagneuses présentent un contraste saisissant avec la mer et sont idéales pour la randonnée, la découverte des villages traditionnels et le tourisme de nature.

UN POTENTIEL ENCORE LARGEMENT SOUS-EXPLOITÉ

Longtemps sous-estimé ou délaissé, ce secteur à forte valeur ajoutée est aujourd'hui au centre de l'intérêt des plus hautes autorités du pays. En effet, son rendement demeure très faible par rapport au potentiel dont il dispose. Les experts estiment que le tourisme contribue actuellement à hauteur de 3% du produit intérieur brut (PIB), un niveau bien

inférieur à ses immenses capacités.

En 2025, le pays a accueilli environ 3,5 millions de touristes, dont près de 1,5 million dans le cadre du tourisme saharien, pour des recettes ne dépassant pas les 200 millions de dollars. Le gouvernement s'est fixé pour objectif d'atteindre 8 millions de visiteurs d'ici à 2028, ce qui devrait porter la contribution du secteur à près de 10 % du PIB.

Jusque-là, ce secteur à fort potentiel économique n'avait pas bénéficié de toute l'attention de l'État, étant considéré comme non prioritaire dans le développement du pays. D'autres secteurs avaient été privilégiés afin de combler les retards accumulés depuis plus de deux décennies. Cette fois, la donne a changé. Le tourisme est désormais considéré comme l'un des principaux relais de croissance de l'économie nationale.

UNE FEUILLE SDE ROUTE AMBITIEUSE

Lors du dernier Conseil des ministres, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a tracé «une feuille de route ambitieuse» pour le développement du tourisme. Il a chargé le ministre du Tourisme d'élaborer un «plan d'action complet et efficace». L'objectif est clair : faire de l'Algérie une destination touristique de



premier plan. Ce plan vise également à promouvoir le tourisme intérieur au profit des familles algériennes.

Pour développer cette industrie, le gouvernement a fixé des objectifs ambitieux consistant à tripler le nombre de visiteurs afin d'atteindre 8 millions de touristes à l'horizon 2029. À terme, l'ambition est de porter la contribution du tourisme à près de 10% du PIB. Ces objectifs s'accompagnent d'investissements massifs, notamment dans les infrastructures hôtelières et touristiques, pour un montant dépassant 257,5 milliards de dinars.

LEVER LES OBSTACLES À L'INVESTISSEMENT

Pour y parvenir, il est indispensable de réduire les délais

administratifs, de faciliter l'accès au foncier et au crédit et de garantir un climat des affaires stable et prévisible. Ces conditions sont essentielles pour transformer les réformes en projets concrets, créateurs d'emplois et de valeur ajoutée. La levée des goulots d'étranglement institutionnels est ainsi considérée comme le moyen le plus rapide d'insuffler une nouvelle dynamique au développement des entreprises du secteur.

Cette nouvelle feuille de route intervient alors que l'État a déjà engagé une série de réformes destinées à lever les obstacles qui freinent, depuis des années, le développement du tourisme. La mesure la plus emblématique reste l'instauration du visa à l'arrivée dans les aéroports du Grand Sud pour les touristes étrangers voyageant par l'intermédiaire

d'agences de voyages agréées. Parallèlement, les dessertes aériennes nationales et internationales se renforcent, améliorant ainsi l'accessibilité de ces régions.

MISER SUR LES ATOUTS DU GRAND SUD

Cette stratégie vise à faire de l'Algérie une destination touristique majeure en Méditerranée et en Afrique. Le pays regorge de trésors inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco. Du charme méditerranéen de son littoral aux immensités sahariennes, en passant par ses cités millénaires, l'Algérie offre une diversité patrimoniale et naturelle remarquable.

Le Grand-Sud algérien est considéré comme l'un des plus beaux déserts du monde. Les régions de Timimoun, Taghit, Djannet et Tamanrasset attirent les voyageurs en quête d'immensité, de peintures rupestres et de découvertes de la culture touarègue.

Enfin, le gouvernement prévoit, dans son plan de développement, de répondre à une demande estimée à près de 11 millions de touristes, nationaux et étrangers, à l'horizon 2030. Ce chiffre devrait progresser pour atteindre 14 millions de visiteurs en 2035, soit une augmentation de plus de 3 millions de touristes tous les cinq ans.

H. A.

PÉTROLE

La menace d'un nouveau choc énergétique

Le baril de Brent a franchi la barre des 85 dollars, ravivant les inquiétudes sur la sécurité des approvisionnements via le détroit d'Ormuz, tandis que l'Opep ajuste ses prévisions de demande mondiale pour les prochaines années.

Le prix du baril de pétrole Brent est remonté mardi à 85 dollars pour la première fois depuis plus d'un mois, après une nouvelle salve de frappes américaines contre l'Iran. Cette escalade dans la reprise des hostilités pénalise également les Bourses asiatiques.

Au lendemain d'une envolée spectaculaire de plus de 9 %, les cours du pétrole ont poursuivi leur ascension hier, alors que les affrontements au Moyen-Orient s'intensifient.

Vers 02h00 GMT, le cours du baril de West Texas Intermediate (WTI) progressait de 1,60 %, à 79,39 dollars. Celui du Brent gagnait 1,19 %, à 84,29 dollars, après avoir brièvement atteint 85,62 dollars en début de séance asiatique, son plus haut niveau depuis la mi-juin.

Le commandement américain pour le Moyen-Orient (Centcom) a annoncé, dans un communiqué, avoir commencé « à lancer une troisième nuit consécutive de frappes contre l'Iran », peu après minuit, heure de Téhéran.

LE DÉTROIT D'ORMUZ AU CŒUR DES INQUIÉTUDES

Quatre explosions ont été entendues près de Bandar Abbas, ville portuaire du sud de l'Iran située sur le détroit d'Ormuz, a rapporté l'agence de presse iranienne Irna.

Les Émirats arabes unis ont également fait état mardi d'attaques de missiles iraniens contre deux de leurs navires-citernes dans le détroit d'Ormuz, faisant un mort parmi les membres d'équipage. La veille,



l'armée américaine avait annoncé le rétablissement du blocus des ports iraniens.

Ces événements alimentent les inquiétudes concernant la circulation maritime dans ce passage stratégique, par lequel transitait, avant le conflit, environ un cinquième du pétrole brut mondial.

LES MARCHÉS REDOUTENT UNE PERTURBATION DURABLE

« L'hypothèse longtemps admise par le marché d'une normalisation progressive des flux est désormais remise en question. Cela interroge également la possibilité d'une reconstitution des stocks au cours du second semestre », commente Chris Wes-

ton, du courtier Pepperstone.

« À l'approche de l'expiration du protocole d'accord Iran-États-Unis conclu à la mi-août, chaque journée supplémentaire de frappes militaires bilatérales oblige les marchés à réévaluer les probabilités, entraînant une volatilité accrue », note-t-il.

« Plutôt que de considérer le détroit d'Ormuz comme simplement ouvert ou fermé, les investisseurs le perçoivent de plus en plus comme un espace soumis à différents niveaux de perturbation, où les volumes de transport maritime, les coûts d'assurance et les risques opérationnels peuvent évoluer », estime Daniela Hathorn, analyste chez Capital.com.

L'OPEP REVOIT SES PRÉVISIONS DE DEMANDE

Par ailleurs, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a révisé à la baisse sa prévision de croissance de la demande mondiale de pétrole pour 2026.

Selon son dernier rapport mensuel sur le marché pétrolier, publié lundi, la demande mondiale devrait progresser de 800 000 barils par jour (bpj) en 2026 par rapport à l'année précédente. Sur cette hausse, les pays non membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) devraient représenter la majeure partie, avec une augmentation estimée à environ 740 000 bpj.

Dans son rapport de juin, l'Opep prévoyait encore une croissance mondiale de la demande de 1 million de bpj pour 2026.

UNE DEMANDE APPELÉE À REBONDIR

Pour 2027, l'Opep anticipe une hausse de la demande mondiale d'environ 1,9 million de bpj en glissement annuel, soit une révision à la hausse d'environ 200 000 bpj par rapport aux prévisions publiées en juin.

Du côté de l'offre, le rapport mensuel indique qu'en juin, la production de pétrole brut des pays membres de l'Opep+ a augmenté d'environ 3 millions de bpj par rapport au mois précédent, atteignant une moyenne de 36,28 millions de bpj.

Toutefois, l'Arabie saoudite, l'un des principaux producteurs mondiaux, a enregistré une production pétrolière plus faible en juin qu'en mai.

MAITRISE DE L'ÉNERGIE Le défi algérien

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie nationale de maîtrise de l'énergie, l'Algérie ambitionne de réduire sa consommation énergétique d'au moins 15 % d'ici à 2035, tout en accélérant le développement des énergies renouvelables et en limitant ses émissions de gaz à effet de serre.

Présentant les grandes orientations du programme national de maîtrise de l'énergie 2026-2035, le directeur général de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), Merouane Chabane, a indiqué que cette feuille de route prévoit également l'intégration de jusqu'à 15 gigawatts de capacités

renouvelables et une réduction estimée à 14 % des émissions de gaz à effet de serre.

Pour concrétiser ces objectifs, plusieurs actions seront engagées, notamment dans le domaine de l'efficacité énergétique. Le programme prévoit ainsi la modernisation des équipements et des installations industrielles à forte consommation d'énergie, avec le remplacement progressif des technologies anciennes par des solutions plus performantes et moins énergivores.

En parallèle, le développement des énergies renouvelables se poursuit. Le programme national dédié à ce secteur prévoit actuellement la mise en service de 3 200 mégawatts

de capacités, dont 400 mégawatts sont déjà opérationnels.

Alors que l'Algérie fait face à des périodes de fortes chaleurs entraînant une hausse de la demande en électricité, le responsable de l'APRUE a rappelé l'importance d'une utilisation rationnelle de l'énergie, notamment dans l'usage de la climatisation.

Selon Merouane Chabane, maintenir la température des climatiseurs autour de 25 °C permettrait de réaliser des économies d'énergie de l'ordre de 20 à 25 % par rapport à un réglage plus bas, tout en conservant un niveau de confort acceptable.

Il a également précisé que la cli-

matisation peut représenter entre 40 et 50 % de la facture d'électricité des ménages durant la saison estivale. Pour réduire cette consommation, il recommande notamment d'aérer les logements durant la nuit afin d'évacuer la chaleur accumulée dans la journée, ainsi que de fermer volets et rideaux pour limiter l'exposition directe au soleil.

Au-delà des investissements dans les équipements performants et les énergies renouvelables, les gestes quotidiens des consommateurs constituent donc un levier essentiel pour réduire la pression sur le réseau électrique et accompagner la transition énergétique du pays.

EXPORTATIONS Du ciment algérien pour la Pologne

CNAN El Djazair a annoncé la réussite du transport d'une cargaison de ciment depuis le port de Mostaganem, en Algérie, à destination du port de Gdynia, en Pologne. L'opération a été réalisée à bord du navire « Kherrata », dans le cadre des activités de transport maritime international de la compagnie. Cette nouvelle opération confirme le savoir-faire de CNAN El Djazair dans la gestion des flux maritimes et sa capacité à assurer des prestations de transport fiables, sécurisées et conformes aux exigences internationales. La compagnie souligne ainsi son engagement à garantir l'acheminement des marchandises dans les meilleures conditions de sécurité, de qualité et de respect des délais. À travers cette réalisation, CNAN El Djazair poursuit le renforcement de sa position dans le secteur du transport maritime et réaffirme son rôle dans l'accompagnement des échanges commerciaux entre l'Algérie et les marchés internationaux.

FORMATION PROFESSIONNELLE Une mission technique à N'Djaména

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de coopération dans le domaine de la formation professionnelle, signé à Alger le 22 avril 2026, une mission technique algérienne de haut niveau effectue une visite de travail à N'Djaména du 12 au 16 juillet courant.

La délégation algérienne a été reçue, ce 13 juillet, par le ministre tchadien de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, et de la Formation professionnelle,

Dr Sitack Yombatina, en présence de l'ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire au Tchad, Fayçal Djaouti, ainsi que de la Secrétaire d'État tchadienne chargée de la Formation professionnelle.

Cette visite vise à concrétiser les engagements pris par les deux pays lors de la récente rencontre tenue à Alger et à donner un contenu opérationnel aux accords conclus dans le cadre du renforcement de la coopé-

ration bilatérale.

À l'issue de cette mission, une feuille de route commune sera élaborée par les responsables des secteurs concernés afin de définir les axes prioritaires de collaboration dans le domaine de la formation professionnelle.

L'ambassadeur d'Algérie au Tchad a souligné que cette coopération portera notamment sur la formation des formateurs, l'accompagnement institutionnel du ministè-

re tchadien en charge du secteur, ainsi que l'insertion professionnelle des jeunes à travers le développement de l'orientation professionnelle. De son côté, le ministre tchadien Sitack Yombatina a affirmé que cette mission traduit la volonté des dirigeants des deux pays de renforcer la coopération Sud-Sud et de lui donner une dimension concrète, particulièrement dans les secteurs de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle.

BEA

Un gardien véreux définitivement condamné

L'un des plus importants vols commis au sein d'un établissement bancaire en Algérie est désormais définitivement clos sur le plan judiciaire. Les magistrats de la chambre criminelle de la Cour suprême ont rejeté les derniers recours introduits par K.F., ancien agent de sécurité de la société Amnal affecté à l'agence de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) d'El Mouradia, mettant un terme à une procédure qui aura duré plus de quatorze ans.



Par Redouane Hannachi

Condamné à douze ans de réclusion criminelle par le tribunal criminel d'Alger après avoir été rejugé, l'ancien gardien avait auparavant écopé de vingt ans de prison par contumace, avant d'être arrêté et rejugé en sa présence. La haute juridiction a successivement rejeté plusieurs pourvois en cassation ainsi que deux demandes de rétractation, estimant que les moyens de forme invoqués par la défense n'étaient pas fondés. Le dossier est désormais définitivement classé. Les faits remontent à la nuit du 30 avril 2012. Chargé

de la sécurité de l'agence BEA d'El Mouradia, K.F. avait profité de ses fonctions pour accéder aux salles des coffres. À l'aide d'un arrache-clou, il avait forcé les coffres avant de s'emparer de deux sacs contenant plus de 20 millions de dinars, 33 000 euros et 30 000 dollars. Le vol n'a été découvert que le 2 mai 2012, à la reprise de l'activité bancaire après la fête du 1er Mai. En procédant aux opérations habituelles, la sous-directrice de l'agence a constaté que les coffres avaient été entièrement vidés. Une plainte a aussitôt été déposée auprès des services de la police judiciaire.

L'exploitation des enregistre-

ments de vidéosurveillance et les constatations effectuées sur les lieux ont rapidement orienté les enquêteurs vers le gardien. L'enquête a également établi qu'il avait sollicité son frère afin de trouver une personne chargée de transporter les sacs contenant le butin. Le lendemain des faits, K.F. avait quitté l'Algérie pour le Maroc, où il avait séjourné durant près de deux années avant de regagner le pays. Entre-temps, un mandat d'arrêt international avait été lancé contre lui.

L'ACCUSÉ NIE LES FAITS

Lors de son procès, l'accusé a constamment nié les faits, affir-

mant ne rien savoir du dossier et contestant les éléments de preuve recueillis contre lui, notamment les images de vidéosurveillance, qu'il qualifiait de «montage». Malgré cette ligne de défense, le ministère public avait requis vingt ans de réclusion criminelle, estimant que les charges étaient établies. Confrontés aux nombreuses contradictions relevées dans les déclarations de leur client, les avocats de la défense s'étaient finalement limités à solliciter le bénéfice des circonstances atténuantes. L'enquête a permis de récupérer quatre millions de dinars auprès d'un complice, voisin du frère de l'accusé, domicilié dans la wilaya

de Boumerdès. Les trois autres personnes poursuivies dans cette affaire ont, quant à elles, été condamnées à des peines allant de cinq à sept ans de prison ferme. Selon des sources judiciaires, K.F. a depuis purgé l'intégralité de la peine de douze ans de réclusion prononcée à son encontre. Avec le rejet définitif de tous les recours par la Cour suprême, ce dossier est désormais définitivement clos.

R. H.

VOL DE VÉHICULES Troisième renvoi de l'affaire

Le tribunal criminel d'Alger a décidé de renvoyer, pour la troisième fois, le procès d'un présumé réseau spécialisé dans le vol de véhicules, à la prochaine session criminelle. L'affaire concerne sept accusés, dont un ancien terroriste ayant bénéficié des dispositions de la réconciliation nationale. Au cours de l'enquête, les services de sécurité ont découvert en sa possession un pistolet automatique. Selon le dossier de l'instruction, les membres de ce réseau auraient opéré dans plusieurs localités de la périphérie de la capitale, notamment à l'ouest d'Alger, dans les secteurs de Larbaâ et de Meftah. Ils sont soupçonnés d'avoir dépouillé, sous la menace, plusieurs automobilistes de leurs véhicules sur l'autoroute Est-Ouest, notamment sur le tronçon reliant Boufarik à Blida. Les investigations menées par les services de sécurité ont permis de récupérer trois véhicules de différentes marques qui auraient été dérobés par le réseau. Placés en détention provisoire à l'établissement pénitentiaire d'El Harrach, les sept prévenus sont poursuivis pour association de malfaiteurs, vols qualifiés, détention et port d'arme prohibée, en l'occurrence un pistolet automatique, ainsi que pour faux et usage de faux dans des documents administratifs. La chambre d'accusation près la cour d'Alger a confirmé l'ordonnance de renvoi rendue par le juge d'instruction, retenant la qualification criminelle des faits reprochés aux mis en cause. Au cours de la procédure, les avocats de la défense ont introduit plusieurs demandes de mise en liberté provisoire. Celles-ci ont toutefois été rejetées aussi bien par le juge d'instruction que par la chambre d'accusation de la cour d'Alger. Le procès devrait désormais être inscrit au rôle de la prochaine session criminelle.

R. H.

ACCUSÉ DE MEURTRES Le procès de l'ancien policier renvoyé

Le procès de B. Lotfi, ancien policier poursuivi pour un double homicide, a une nouvelle fois été reporté par le tribunal criminel d'Alger en raison de l'absence de plusieurs témoins. L'affaire sera inscrite au rôle de la prochaine session criminelle. Ce renvoi intervient après que les magistrats de la chambre criminelle de la Cour suprême ont rejeté les derniers recours introduits par la défense. Les avocats de l'accusé avaient déposé deux pourvois en cassation ainsi qu'une demande de rétractation avant que le dossier ne soit renvoyé devant la juridiction criminelle pour être rejugé. L'affaire remonte à janvier 2016, date de l'arrestation de B. Lotfi, âgé aujourd'hui de 46 ans, pour le meurtre de son voisin, un adolescent de 16 ans. Au cours de l'enquête, les policiers de la brigade criminelle de la Sûreté d'Alger ont établi que le pistolet Beretta de calibre 9 mm utilisé lors de ce crime appartenait à un policier assassiné en 1999, une affaire restée jusque-là non élucidée. Cette découverte a permis aux enquêteurs de relier les deux homicides et de rouvrir le dossier du meurtre du fonctionnaire de police, commis près de dix-sept ans auparavant. Révoqué de la Sûreté nationale en 2005 pour absences répétées et injustifiées, l'ancien policier avait été condamné à deux



reprises, en 2017 puis en 2019, à la peine capitale par le tribunal criminel d'Alger pour homicide volontaire avec préméditation et guet-apens. Lors des précédents procès, l'accusé avait tenté de faire valoir une altération de ses facultés mentales afin d'échapper à sa responsabilité pénale. Il avait multiplié les déclarations affirmant ne plus se souvenir des faits et soutenait avoir agi alors qu'il ne jouissait pas de toutes ses capacités psychiques. Les quatre expertises psychiatriques ordonnées au cours de l'instruction ont toutefois conclu qu'il était pleinement conscient de ses actes au moment

des crimes et qu'aucun trouble mental n'était de nature à abolir ou à altérer son discernement. Le ministère public avait alors dressé un réquisitoire particulièrement sévère, qualifiant l'accusé d'individu extrêmement dangereux. Le procureur général avait souligné que les deux victimes avaient été tuées pour des motifs dérisoires : le premier policier aurait été pris pour cible parce qu'il n'avait pas salué son agresseur, tandis que le jeune voisin de 16 ans aurait été assassiné pour avoir, selon l'accusé, troublé sa tranquillité. Le représentant du parquet avait également rappelé que, dès son interpellation, B. Lotfi avait reconnu les faits avant de tenter, par la suite, d'invoquer une prétendue maladie psychiatrique, en contradiction avec les conclusions unanimes des experts. Pour sa part, la défense s'était limitée à solliciter le bénéfice des circonstances atténuantes. Une demande rejetée par la cour, qui avait confirmé la gravité exceptionnelle des faits. Le verdict avait été accueilli avec soulagement par les proches des deux victimes, qui avaient insisté sur les lourdes conséquences morales et psychologiques subies par leurs familles depuis la disparition des leurs.

INCENDIES DE FORÊT

133 départs de feu en 24h

Les unités de la Protection civile poursuivent leur mobilisation à travers plusieurs wilayas du pays pour venir à bout des incendies de forêts, de broussailles, de maquis, de cultures agricoles et de palmeraies...

Au cours des dernières 24 heures, 133 incendies ont été enregistrés à l'échelle nationale, selon le dernier bilan communiqué, hier, par les services de la Protection civile. Sur ce total, 124 incendies ont été totalement maîtrisés et éteints, tandis que 9 foyers demeurent encore en cours d'extinction. Les incendies actifs sont répartis entre les wilayas de Bejaïa (1), Bouira (1), Sétif (3), Saïda (1), Sidi Bel Abbés (1), Mila (1) et Tizi-Ouzou (1). À Mila, l'incendie de forêt ayant touché les lieux-dits Oued El Baaoud, Mechta El Badsî et Djebel El Halfa est désormais placé sous surveillance, les équipes intervenant actuellement pour traiter les derniers foyers résiduels. Pas moins de 22 camions d'intervention ont été mobilisés. Dans la wilaya de Sétif, les opérations se poursuivent au niveau de la commune de Beni Ourtilane, où un incendie de broussailles et de maquis menace un site historique de la région. Les secours ont engagé 12 camions d'incendie, avec l'appui aérien d'un avion bombardier d'eau Be-200 de l'Armée nationale populaire. Un second incendie, déclaré dans la même commune à la limite avec la wilaya de Bejaïa, reste également actif, nécessitant l'engagement de 16 camions d'intervention. À Bejaïa, les équipes de la Protection civile poursuivent leurs efforts pour maîtriser un incendie de forêt dans la commune de Beni Maouche, où 26 camions d'incendie sont déployés. Dans la wilaya de Saïda, le feu de forêt enregistré dans la commune de Moulay Larbi reste en cours d'extinction après une reprise de plusieurs foyers. Les opérations sont menées avec 22 camions d'incendie et ont été renforcées par une colonne mobile DRIFR relevant de l'unité régionale de Sidi Bel Abbés. À Bouira, les services de secours ont annoncé



avoir maîtrisé à 100 % l'incendie de forêt survenu dans la daïra d'El Hachimia, grâce à la mobilisation de 15 camions d'incendie. Enfin, à Sidi Bel Abbés, l'incendie de forêt déclaré dans la daïra de Merine a été maîtrisé et placé sous contrôle, avec l'engagement de 21 camions d'intervention. La Protection civile maintient ses équipes mobilisées sur les différents foyers encore actifs afin d'éviter toute reprise des flammes, appelant les citoyens à faire preuve de vigilance et à signaler immédiatement tout départ de feu. Le DG de la Protection civile, Boualem Boughlaf, s'est rendu dans différentes zones et sur les sites des incendies de forêt dans la commune de Beni Maouche, dans la wilaya de Béjaïa, afin

d'inspecter le déroulement des opérations d'extinction. Le directeur a également inspecté la zone des incendies, selon un communiqué de la Direction générale de la Protection civile, afin de suivre sur le terrain le déroulement des opérations d'extinction, de superviser les efforts des équipes d'intervention et d'évaluer le déroulement des opérations sur le terrain, de manière à renforcer la coordination et la mobilisation optimale des moyens humains et matériels pour maîtriser les incendies.

JUSQU'À 49 °C DANS CERTAINES WILAYAS

La canicule qui sévit depuis quelque jours a favorisé les incendies dans cer-

taines wilayas.

Une vague de chaleur exceptionnelle a touché plusieurs wilayas du pays, avec des températures pouvant atteindre 49 °C dans le Sud et plus de 45 °C dans de nombreuses autres régions. Les services de météorologie ont annoncé, hier, dans un bulletin d'alerte, une forte hausse des températures, avec des maximales pouvant atteindre 49 °C. Selon un bulletin spécial de vigilance de niveau 2 (orange), la vague de chaleur concernera les wilayas d'Adrar, In Salah et Bordj Badji Mokhtar. Les températures maximales atteindront 49 °C, tandis que les minimales varient entre 32 °C et 36 °C. Cette alerte est valable durant toute la journée. Les wilayas de Mascara, Relizane, Chlef, Aïn Defla, Tizi-Ouzou, M'Sila et Guelma connaîtront également une vague de chaleur, avec des températures maximales comprises entre 44 °C et 45 °C, pouvant localement atteindre 46 à 47 °C au cours de la journée.

Les températures minimales seront comprises entre 26 °C et 32 °C. Les wilayas de Sidi Bel Abbès, Saïda, Tiaret, Tissemsilt, Médéa, Djelfa, Bouira, Bordj Bou Arréridj, Sétif, Mila, Constantine, Souk-Ahras, Batna, Oum El Bouaghi, Khenchela et Tébessa seront également touchées par une vague de chaleur, avec des températures maximales comprises entre 44 °C et 45 °C. Les températures minimales varient entre 26 °C et 32 °C, tout au long de la journée. Enfin, les wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf enregistreront une hausse des températures, avec des maximales comprises entre 40 °C et 42 °C, pouvant localement atteindre 44 à 46 °C, notamment dans le sud de ces wilayas. Les températures minimales seront comprises entre 25 °C et 30 °C. Cette situation persistera durant toute la journée.

SELON L'AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS

L'Algérie inspire les peintres américains

L'ambassade des États-Unis en Algérie a mis en avant l'héritage artistique commun entre les deux pays, rappelant que des peintres américains du XIX^e siècle, tels que Frederick Arthur Bridgman, Henry Ossawa Tanner et William Sartain, se sont inspirés de l'Algérie dans leurs œuvres. Dans une publication sur sa page officielle sur la plateforme X, l'ambassade a indiqué que les années 1870 et 1880 ont constitué un véritable pont artistique entre les États-Unis et l'Algérie. Elle a précisé que ces artistes, après avoir visité le pays, se sont inspirés de son architecture, de ses paysages et de ses scènes de vie quotidienne, contribuant ainsi à faire découvrir l'Afrique du Nord au public américain à travers leurs œuvres et à mettre en valeur la richesse du patrimoine culturel algérien. L'ambassade a ajouté que, de la fin du XIX^e siècle au début du XX^e siècle, plusieurs artistes américains ont trouvé en Algérie une source d'inspiration grâce à son architecture séculaire, à ses paysages captivants et à sa lumière singulière. Leurs œuvres ont contribué à faire découvrir au public américain la beauté et la diversité culturelle de l'Algérie, tout en témoignant d'une longue tradition d'échanges artistiques et culturels entre les deux pays.

DOUBLE INFANTICIDE À ANNABA

Le père placé en garde à vue

Leur mère, retrouvée grièvement blessée après une chute du quatrième étage, a succombé à ses blessures, tandis que l'enquête se poursuit pour élucider les circonstances de ce drame familial. Les services de sûreté de la daïra de Berrahal (Annaba), ont interpellé, dans la nuit de dimanche à lundi, le père des deux enfants retrouvés morts, la gorge tranchée, à l'intérieur du domicile familial situé dans les immeubles de l'Agence AADL, au pôle urbain de Kalitoussa, dans la commune de Berrahal, à une trentaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya. L'interpellation du père des deux victimes, âgées de 9 et 12 ans, a été ordonnée par le procureur de la République près le tribunal de Berrahal afin de l'entendre sur les circonstances de cette tragédie et de vérifier une éventuelle implication dans ce crime. Leur mère a, quant à elle, été retrouvée grièvement blessée au pied de l'immeuble après une chute du quatrième étage. Elle a succombé à ses blessures à l'hôpital. Les corps des deux enfants ont été découverts à l'intérieur de l'appartement familial. Ils portaient des traces d'étranglement ainsi que de multiples blessures causées par une arme blanche. Les causes exactes de ce drame demeurent inconnues. Les investigations de la police judiciaire et de la justice se poursuivent afin d'établir les circonstances des faits. Selon des sources locales, les premières constatations indiquent que les deux enfants ont été victimes de violences physiques, de coups de couteau et d'étranglement. S'agissant de la mère, les premiers éléments de l'enquête



privilégient l'hypothèse d'un suicide après qu'elle se serait jetée du quatrième étage de l'immeuble. Elle est décédée des suites des graves blessures provoquées par la violence de la chute. Le procureur de la République près le tribunal de Berrahal s'est personnellement rendu sur les lieux, accompagné des services de sécurité compétents, pour procéder aux constatations d'usage et superviser les mesures judiciaires destinées à faire toute la lumière sur cette affaire et à établir les responsabilités à l'issue de l'enquête. Pour rappel, le drame s'est produit dimanche en fin d'après-midi dans le quartier Kalitoussa. Les services de la Protection

civile étaient intervenus après le signalement de la chute d'une femme de 35 ans depuis le quatrième étage d'un immeuble. Lors de leur intervention, les secours avaient découvert les corps sans vie des deux enfants à l'intérieur du logement. Par ailleurs, plusieurs informations ont circulé sur les réseaux sociaux et dans certains médias, évoquant notamment un conflit familial entre les époux, qui aurait dégénéré après une procédure de divorce et un différend judiciaire portant sur la propriété du logement. Toutefois, ces éléments n'ont pas été confirmés officiellement et restent à vérifier dans le cadre de l'enquête en cours.

ETATS-UNIS-IRAN

Le conflit prend une nouvelle ampleur

Washington accentue sa pression militaire, Téhéran répond sur plusieurs fronts : le bras de fer entre les deux puissances entre dans une nouvelle phase.

La confrontation militaire entre les États-Unis et l'Iran s'est intensifiée hier avec une nouvelle série de frappes américaines contre plusieurs objectifs militaires iraniens, tandis que Téhéran a riposté en revendiquant une attaque contre une base américaine en Jordanie et en plaçant le détroit d'Ormuz au centre de son bras de fer avec Washington.

Le Commandement central américain (CENTCOM) a annoncé que les forces américaines avaient mené, sur ordre du président Donald Trump, une opération de cinq heures visant plusieurs sites militaires en Iran, notamment à Bouchehr, Chabahar, Jask, Konarak, Abou Moussa et Bandar Abbas. Selon Washington, cette campagne s'inscrit dans la poursuite des opérations destinées à réduire les capacités militaires iraniennes liées au détroit d'Ormuz.

Dans le même temps, le Corps des gardiens de la révolution islamique a affirmé avoir tiré des missiles balistiques contre une base aérienne américaine en Jordanie. L'armée jordanienne a indiqué avoir intercepté quatre missiles ayant pénétré son espace aérien, réaffirmant qu'elle répondrait avec fermeté à toute violation de sa souveraineté.

La tension s'est également propagée aux voies maritimes. Les Émirats arabes unis ont annoncé que les pétroliers nationaux «Mombasa» et «Al Bahiyah» avaient été touchés par deux missiles de croisière iraniens dans le passage sud du détroit d'Ormuz.

L'attaque a fait un mort parmi les membres d'équipage et huit blessés, ravivant les inquiétudes sur la sécurité de cette route stratégique pour le commerce mondial des hydrocarbures.



TRUMP MENACE DE NOUVELLES FRAPPES

Lundi, Donald Trump avait averti que les États-Unis poursuivraient leurs frappes contre les capacités iraniennes liées au détroit d'Ormuz et n'avait pas exclu de nouvelles opérations dans les jours à venir. Tout en laissant ouverte la possibilité d'une solution diplomatique, le président américain a estimé que l'Iran avait violé le mémorandum d'entente signé le 17 juin en s'en prenant à des navires commerciaux transitant par le détroit.

Le chef de la Maison Blanche a également évoqué la possibilité que des drones iraniens soient stockés à Cuba, affirmant que les autorités américaines enquêtaient sur cette hypothèse et qu'elles empêcheraient toute menace de se concrétiser.

Donald Trump a, par ailleurs, confirmé avoir adressé au Congrès une notification officielle relative à la reprise des opérations militaires contre l'Iran à compter du 7 juillet. Selon son administration, cette démarche ouvre une nouvelle période de 60 jours permettant le recours à la force militaire sans autorisation préalable du Congrès.

LE PARLEMENT IRANIEN SSE SAISIT DU DOSSIER D'ORMUZ

À Téhéran, le président de la Commission parlementaire de la sécurité nationale, Ebrahim Azizi, a annoncé le dépôt d'un projet de loi consacré au détroit d'Ormuz. Le texte, intitulé «Action stratégique pour la sécurité et le développement durable du détroit d'Ormuz et du golfe Persique»,

intervient alors que ce passage maritime est devenu l'un des principaux points de friction entre les deux pays.

L'Iran souhaite instaurer des droits de passage dans le détroit, tandis que Donald Trump a récemment évoqué la perception d'une redevance équivalente à 20 % de la valeur des cargaisons en contrepartie de la protection assurée par les États-Unis, une proposition dénoncée par Téhéran comme contraire au droit international garantissant la liberté de navigation.

DES TENSIONS SUR LE PLAN POLITIQUE

La reprise des travaux du Parlement iranien, suspendus depuis le début de la guerre en février, intervient dans un climat de fortes divergences internes.

Plusieurs députés conservateurs ont dénoncé leur exclusion des discussions ayant conduit au mémorandum d'entente conclu avec Washington en juin, estimant que ce texte accorde des concessions inacceptables.

Ces critiques ont été relayées lors des funérailles du guide suprême Ali Khamenei, où le président Massoud Pezeshkian, le ministre des Affaires étrangères Abbas Araghchi et le président du Parlement Mohammad Bagher Ghalibaf ont été pris à partie par des manifestants opposés à tout compromis avec les États-Unis.

Alors que les opérations militaires se poursuivent sur plusieurs fronts, le détroit d'Ormuz apparaît désormais comme l'épicentre de la confrontation entre Washington et Téhéran, avec des répercussions directes sur la sécurité régionale et les marchés énergétiques mondiaux.

R.I/agences

Trump s'exprimera sur le bras de fer avec l'Iran

Le président américain Donald Trump a annoncé qu'il s'adressera à la nation jeudi soir, dans un contexte de fortes tensions avec l'Iran autour du détroit d'Ormuz. L'annonce a été faite lundi dans un message publié sur sa plateforme Truth Social.

Cette allocution intervient après un nouvel échange de frappes entre les États-Unis et l'Iran au cours du week-end, marquant une nouvelle escalade des tensions entre les deux pays.

Donald Trump a également annoncé son intention de

rétablir un «blocus» contre l'Iran et d'instaurer une redevance équivalente à 20 % de la valeur des marchandises transitant par le détroit d'Ormuz. Selon lui, cette taxe rémunérerait la protection assurée par les États-Unis dans cette voie maritime stratégique et devrait entrer en vigueur immédiatement.

L'Iran a rapidement réagi par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, qui a affirmé que Téhéran resterait le «gardien» du détroit d'Ormuz. Il a toutefois jugé le taux de 20 % annoncé par Washington exces-

sif, assurant que l'Iran défendrait une approche qu'il a qualifiée d'«équitable».

Les deux pays avaient conclu un cessez-le-feu en avril avant de signer, quelques semaines plus tard, un mémorandum d'entente destiné à mettre un terme au conflit déclenché fin février. Cet accord prévoyait la réouverture complète du détroit d'Ormuz, la levée du blocus des ports iraniens ainsi qu'une période de négociations de 60 jours sur les différends encore en suspens, notamment le programme nucléaire iranien.

KHARTOUM ÉVOQUE UN PROCESSUS DE NÉGOCIATION Vers une trêve au Soudan ?

Le Conseil de sécurité et de défense du Soudan a reconnu l'existence d'un processus de négociation susceptible d'ouvrir la voie à des arrangements visant à mettre fin au conflit opposant l'armée aux Forces de soutien rapide (FSR) depuis plus de trois ans.

Cette reconnaissance intervient quelques heures après la diffusion d'informations faisant état d'une proposition américaine prévoyant une trêve de 90 jours en prélude à un cessez-le-feu global.

Réuni dimanche soir à Khartoum sous la présidence du chef du Conseil souverain et commandant de l'armée, Abdel Fattah al-Burhan, le Conseil a indiqué avoir examiné «en profondeur» un document présenté par les pays médiateurs relatif au processus de paix et avoir élaboré une réponse «consensuelle».

Sans dévoiler le contenu de cette propo-

sition ni préciser sa position sur une éventuelle trêve, le Conseil a affirmé être «la seule instance compétente pour les questions relatives à la guerre, à la paix et aux négociations».

UNE OUVERTURE PRUDENTE

Le communiqué marque une évolution par rapport aux récentes déclarations du général Abdel Fattah al-Burhan, qui avait exclu toute négociation avec les Forces de soutien rapide. La semaine dernière encore, le chef de l'armée assurait que les combats se poursuivraient «jusqu'à la victoire» et à la «libération du pays».

Le Conseil a parallèlement appelé l'ensemble des acteurs à éviter la diffusion d'informations susceptibles de porter atteinte à la sécurité nationale ou de compromettre un éventuel processus de paix.

Selon plusieurs sources locales, la réfé-

rence à une «future opération de paix» laisse entendre que des discussions sont effectivement en cours au sein des institutions de l'État. Elles estiment que le communiqué s'adresse à la fois aux soutiens de l'armée, en mettant en avant les succès militaires, et aux partenaires internationaux, en confirmant l'existence d'une médiation officielle.

Le Conseil a salué les avancées des forces armées, des unités régulières, des forces alliées et de la résistance populaire sur les différents fronts, soulignant que les volets militaire et politique progressent parallèlement.

Il a également renouvelé son soutien aux initiatives de médiation qu'il juge conformes aux aspirations du peuple soudanais et respectueuses de l'unité, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays, sans préciser l'identité des États impliqués dans ces efforts.

SPÉCULATIONS AUTOUR DE L'ABSENCE DE KABBASHI

La réunion a rassemblé le Premier ministre, plusieurs ministres, des membres du Conseil souverain, des responsables militaires et sécuritaires ainsi que des représentants de mouvements armés alliés à l'armée. L'absence du vice-commandant en chef de l'armée, le général Shams al-Din Kabbashi, a toutefois alimenté les spéculations.

Le Conseil a démenti les informations diffusées par certains médias concernant de supposés contacts entre Kabbashi et l'émissaire américain. Ces révélations avaient conduit à l'interpellation d'un journaliste favorable à l'armée ainsi qu'à la brève détention de la correspondante de la chaîne Asharq au Soudan, Maha Al-Talib, interrogée avant d'être remise en liberté.

●CROATIE
BILIĆ NOUVEAU
SÉLECTIONNEUR

La Croatie fait du recyclage. Après le départ de l'historique Zlatko Dalić, la fédération croate de football a annoncé le retour de Slaven Bilić à la tête de la sélection masculine. L'homme de 57 ans avait déjà officié entre 2006 et 2012 à la tête des Vatreni. Il sort de deux saisons sans entraîner après une dernière expérience mitigée du côté d'Al-Fateh, en Arabie saoudite. L'ancien joueur de West Ham et d'Everton avait globalement réussi son premier passage à la tête de la Croatie, avec un bilan très séduisant de 42 victoires pour 9 défaites. En point d'orgue de son mandat, un beau parcours à l'Euro 2008, durant lequel les Croates avaient buté sur la Turquie en quarts de finale.



●PSG
FERRAN TORRES CIBLÉ



Le PSG poursuit son mercato estival et s'intéresse à Ferran Torres pour renforcer son attaque. Après les départs de Gonçalo Ramos vers l'AC Milan et de Kang-In Lee, proche

de l'Atlético de Madrid, le club parisien étudie plusieurs pistes offensives. Des contacts existent déjà avec l'attaquant espagnol de 26 ans, mais aucun accord n'a encore été trouvé, ni avec le joueur ni avec le FC Barcelone, où il est sous contrat jusqu'en 2027. Arrivé en Catalogne en 2022 en provenance de Manchester City, Ferran Torres a disputé 207 matchs avec le Barça, pour 65 buts et 23 passes décisives. Auteur de bonnes prestations avec la Roja lors de la Coupe du monde 2026, il reste un profil apprécié par Luis Enrique et la direction parisienne.

●MANCHESTER UNITED
ANDREY SANTOS,
PREMIÈRE RECRUE
ESTIVALE

Manchester United tient sa première recrue de l'été. Les Red Devils ont annoncé l'arrivée d'Andrey Santos, milieu de terrain brésilien de 22 ans en provenance de Chelsea.



Auteur de trois buts et quatre passes décisives en 43 matchs la saison dernière avec les Blues, l'international brésilien (6 sélections) n'a jamais réussi à s'imposer comme un titulaire indiscutable, notamment en raison de la concurrence du duo Enzo Fernández-Moisés Caicedo. Son recrutement répond à l'une des priorités de Manchester United : renforcer son entrejeu après le départ de Casemiro. Alors que plusieurs pistes comme Aurélien Tchouaméni, Elliot Anderson ou Ederson n'ont pas abouti, le club mancunien a finalement misé sur Santos, recruté pour environ 58 millions d'euros. Après une saison 2025/2026 conclue à la troisième place de Premier League et un retour en Ligue des champions, les Red Devils poursuivent leur reconstruction. L'arrivée de Youri Tielemans pourrait également suivre prochainement à Old Trafford.

MONDIAL 2026

Argentine-Angleterre : Duel pour une finale

Entre la maîtrise collective de l'Albiceleste, l'ambition des Three Lions et une rivalité historique qui a marqué l'histoire du football, cette demi-finale réunit tous les ingrédients d'un sommet mondial.

L'Argentine et l'Angleterre se retrouvent ce soir au Mercedes-Benz Stadium d'Atlanta pour une demi-finale de prestige de la Coupe du monde 2026. Une affiche qui ravive l'une des plus grandes rivalités de l'histoire du football, entre deux nations dont les confrontations en Coupe du monde ont souvent marqué les esprits.

UNE ALBICELESTE
EN PLEINE CONFIANCE

Championne du monde en titre, l'Albiceleste poursuit sa quête d'un nouveau sacre. Emmenés par Lionel Messi, les hommes de Lionel Scaloni ont dû puiser dans leurs ressources pour atteindre le dernier carré. Après avoir éliminé l'Égypte puis la Suisse, ils ont démontré leur force mentale en faisant la différence durant les prolongations. Julián Álvarez, Lautaro Martínez et Alexis Mac Allister ont notamment joué un rôle déterminant dans ce parcours.

L'Argentine aborde cette demi-finale avec une attaque particulièrement efficace, forte de 17 buts inscrits en six rencontres. La sélection sud-américaine s'est distinguée par sa maîtrise offensive tout au long de la compétition, portée par un Lionel Messi toujours décisif dans les moments clés. Aucun forfait majeur n'est à signaler, même si l'accumulation des efforts après plusieurs matches très disputés pourrait peser sur la fraîcheur physique de l'équipe.

L'AMBITION DES THREE LIONS

En face, l'Angleterre de Thomas Tuchel nourrit l'ambition de mettre fin à une attente qui dure depuis son unique titre mondial, remporté en 1966. Les Three Lions ont éliminé le Mexique puis la surprenante Norvège pour rallier le dernier carré. Toujours invaincus dans cette Coupe du monde, ils comptent cinq victoires et un match nul, avec un Jude Bellingham étincelant, auteur de six buts, et un Harry Kane impliqué dans les moments décisifs. À eux deux, ils ont participé à douze des treize réalisations anglaises depuis le début du tournoi.

UNE BATAILLE TACTIQUE
AU MILIEU DE TERRAIN

Cette demi-finale s'annonce également comme un affrontement tactique de haut



niveau. Thomas Tuchel devrait reconduire son système en 4-2-3-1, avec Declan Rice et Elliot Anderson chargés d'assurer l'équilibre au milieu de terrain. Jude Bellingham évoluera dans un rôle libre derrière Harry Kane, tandis que Bukayo Saka et Anthony Gordon apporteront de la vitesse et de la largeur sur les côtés. Si cette organisation permet aux Anglais de se montrer très dangereux offensivement, elle peut aussi les exposer lors des transitions défensives lorsque les deux ailiers se projettent simultanément.

De son côté, l'Argentine devrait miser sur sa qualité technique, sa maîtrise du ballon et l'expérience de ses cadres. Le trio composé d'Enzo Fernández, d'Alexis Mac Allister et de Lionel Messi sera chargé d'imposer le rythme de la rencontre tout en cherchant à exploiter les espaces laissés par le bloc anglais. La bataille du milieu de terrain s'annonce d'ailleurs comme l'une des clés de cette demi-finale.

UNE RIVALITÉ ENTRÉE
DANS LA LÉGENDE



Au-delà des considérations tactiques, cette affiche s'inscrit dans une rivalité historique. De la célèbre « Main de Dieu » de Diego Maradona en 1986 à l'expulsion de David Beckham lors de la Coupe du monde 1998, chaque confrontation entre les deux nations a laissé une empreinte durable. Vingt-quatre ans après leur dernier duel en Coupe du monde, remporté 1-0 par l'Angleterre en 2002, Argentins et Anglais s'apprêtent à écrire un nouveau chapitre de leur histoire.

Les statistiques témoignent de l'équilibre de cette opposition. En quatorze confrontations, l'Angleterre affiche un léger avantage avec six victoires, contre trois pour l'Argentine, tandis que cinq rencontres se sont soldées par un match nul. Mais les précédents en Coupe du monde ont souvent échappé à toute logique, faisant de cette rivalité l'une des plus passionnantes du football international.

MESSI - BELLINGHAM,
LE DUEL ATTENDU

Tous les regards seront tournés vers le duel entre Lionel Messi et Jude Bellingham. D'un côté, un champion du monde au crépuscule d'une carrière exceptionnelle ; de l'autre, l'un des leaders de la nouvelle génération, déjà incontournable sur la scène internationale. Leur influence pourrait largement peser sur l'issue de cette rencontre.

Le vainqueur de cette demi-finale décrochera son billet pour la finale, où il affrontera le gagnant de l'autre demi-finale opposant la France à l'Espagne. Dans un Mercedes-Benz Stadium qui s'annonce en ébullition, tous les ingrédients sont réunis pour offrir l'un des plus grands rendez-vous de cette Coupe du monde 2026.

●AFFAIRE BALOGUN
L'ÉNORME MENSONGE
DE LA FIFA

L'affaire Folarin Balogun continue de faire polémique. Alors que la FIFA avait affirmé que l'annulation de la suspension de l'attaquant américain avait été décidée de manière « indépendante », des révélations du Times remettent en question cette version. Expulsé face à la Bosnie-Herzégovine, Balogun devait être suspendu pour le huitième de finale de la Coupe du monde 2026 contre la Belgique. Il a finalement été autorisé à jouer, une décision qui avait suscité de nombreuses critiques,

notamment après l'intervention de Donald Trump auprès de Gianni Infantino. La FIFA avait assuré que sa commission disciplinaire avait étudié le dossier en toute autonomie. Pourtant, selon le Times, la levée de la sanction n'aurait pas été le résultat d'un vote collectif : seul Mohammad Al Kamali, président de la commission, aurait validé cette décision. Cette révélation relance les interrogations sur la transparence du processus disciplinaire de la FIFA, d'autant que la demande de la Fédération française de football concernant l'avertissement de Michael Olise avait, elle, été rejetée. Une différence de traitement qui continue d'alimenter la controverse.



RAFIK BELGHALI AFFOLE LA SERIE A

La Juventus, la Roma et Naples à l'affût

Après une saison remarquée sous les couleurs du Hellas Vérone, l'international algérien attire les convoitises en Italie.

L'avenir de Rafik Belghali devrait s'écrire loin du Hellas Vérone. Relégué en Serie B à l'issue de la saison 2025-2026, le club italien pourrait perdre l'un de ses joueurs les plus en vue, convoité par plusieurs cadors de Serie A.

Auteur d'un exercice solide, le latéral droit de l'équipe nationale algérienne a disputé 26 rencontres toutes compétitions confondues, totalisant 1 926 minutes de jeu et inscrivant deux buts. Des performances qui n'ont pas échappé aux grandes écuries italiennes.

Selon les informations du journaliste italien Alfredo Pedullà, la Juventus Turin serait désormais en pole position dans ce dossier. La Vieille Dame bénéficie notamment de l'arrivée de Frédéric Massara au poste de directeur technique. Ce dernier



suivait déjà le joueur lorsqu'il occupait des fonctions similaires à l'AS Rome et continue de croire au potentiel de l'international

algérien.

La Roma reste néanmoins attentive à l'évolution de la situation, tandis que le Napoli,

désormais dirigé par Massimiliano Allegri, surveille également de près le dossier. Les Napolitains pourraient rapidement passer à l'offensive afin de renforcer le côté droit de leur défense.

Sous contrat avec le Hellas Vérone, Belghali ne sera toutefois pas cédé à n'importe quel prix. Les dirigeants véronais réclameraient une indemnité de transfert estimée à environ 15 millions d'euros pour laisser partir leur joueur.

À 24 ans, Rafik Belghali semble donc se diriger vers un tournant majeur de sa carrière. Reste désormais à savoir si la Juventus parviendra à prendre définitivement l'avantage sur la Roma et le Napoli dans ce qui s'annonce comme l'un des feuilletons du mercato estival italien.

MERCATO

Soufi au MCO, Bouziani à l'USMA

Le marché des transferts bat son plein en Ligue 1 algérienne. À l'approche de la saison 2026-2027, le MC Oran et l'USM Alger ont officialisé deux nouvelles arrivées destinées à renforcer leurs effectifs.

Le MC Oran a annoncé la signature de Kamel Soufi, une recrue qui vient apporter une nouvelle option au groupe des Hamraoua. Après une saison marquée par des résultats irréguliers, la formation oranaise ambitionne de bâtir une équipe plus solide et compétitive. Les dirigeants du MCO comptent sur l'apport de leur nouvelle recrue pour aider le club à atteindre ses objectifs lors du prochain exercice.

De son côté, l'USM Alger a enregistré l'arrivée de Bouziani, en provenance du Paradou AC. Le club algérois, toujours engagé dans la course aux titres sur le plan national et continental, poursuit ainsi sa stratégie de renforcement afin de disposer d'un effectif capable de répondre aux exigences des différentes compétitions.

Ces deux mouvements illustrent l'effervescence qui accompagne le mercato estival en Algérie. Plusieurs clubs de Ligue 1 s'activent déjà pour préparer la nouvelle saison et renforcer leurs rangs avant le coup d'envoi du championnat.

MCA

Abdelkader Menzela prolonge de quatre ans

Le MC Alger poursuit sa politique de stabilité en prévision de la saison 2026-2027. Le champion d'Algérie a annoncé la prolongation du contrat de son jeune défenseur Abdelkader Menzela pour une durée de quatre années supplémentaires. Dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux, le Doyen a officialisé ce nouveau contrat, confirmant ainsi sa volonté de conserver les éléments prometteurs de son effectif et de miser sur la continuité. Auteur de prestations convaincantes lors du précédent exercice, Menzela s'est imposé comme l'un des jeunes joueurs sur lesquels le staff technique compte s'appuyer à l'avenir. Cette prolongation s'inscrit dans la stratégie de la direction mouloudéenne, qui souhaite préserver l'ossature de l'équipe tout en préparant les prochaines échéances nationales et continentales. Après avoir renforcé son groupe durant le mercato estival, le MCA poursuit donc la sécurisation de ses cadres et de ses jeunes talents, avec l'objectif de rester compétitif en Ligue 1 et de viser une belle participation en Ligue des champions de la CAF.

CAN 2026 DAMES

Le Six national éliminé

L'équipe nationale algérienne seniors dames de volleyball a été éliminée des qualifications pour la phase finale du Championnat d'Afrique des nations 2026, après sa défaite, lundi soir, face à son homologue tunisienne sur le score

de trois sets à un (20-25, 17-25, 25-21, 22-25), lors du match retour disputé au Palais des Sports Hamou Boutlélis d'Oran, dans le cadre des éliminatoires de la Zone 1.

La sélection algérienne avait

pourtant bien entamé cette campagne qualificative en s'imposant dimanche face à la Tunisie sur le score de trois sets à deux, avant de s'incliner lors de la seconde confrontation par trois sets à un.

Au cumul des sets des deux

rencontres, la Tunisie a décroché son billet pour la phase finale du Championnat d'Afrique des nations féminin, prévue du 23 août au 5 septembre 2026 à Nairobi, au Kenya, grâce à un avantage de cinq sets à quatre.

MEETING INTERNATIONAL DE HENGLO

Younes Ayachi deuxième au saut en hauteur

L'athlète algérien Younes Ayachi a décroché une prometteuse deuxième place au concours du saut en hauteur du Klaverblad International High Jump Meeting, disputé dimanche dernier à Hengelo (Pays-Bas), une compétition inscrite au World Athletics Continental Tour Bronze, après avoir franchi une

barre à 2,21 m.

Le jeune sauteur algérien a terminé à égalité avec le Jamaïcain Raymond Beckford (2,21 m), vainqueur du concours grâce à un meilleur nombre d'essais. L'Allemand Finn Wendrich a complété le podium avec un saut à 2,18 m. Cette nouvelle performance confirme les excellentes dispositions de

l'espoir de l'athlétisme algérien, qui continue d'enchaîner les résultats de haut niveau sur le circuit international. Âgé de 18 ans, Ayachi s'est illustré cette saison en portant son record personnel à 2,28 m, une marque qui constitue également le record d'Algérie juniors (U20).

Au classement final du

concours, le Mexicain Edgar Rivera (2,14 m), le Bulgare Tihomir Ivanov (2,14 m) et le Belge Jarne Vermeiren (2,14 m) ont respectivement occupé les quatrième, cinquième et sixième places, devant le Britannique Andrew Coward et l'Arubais Winston Vrolijk, tous deux crédités de 2,10 m.

BILLIE JEAN KING CUP 2026

L'Algérie hérite d'un groupe relevé

L'équipe algérienne féminine de tennis connaît désormais ses adversaires pour la Billie Jean King Cup 2026 (Groupe III - Zone Afrique), prévue du 13 au 18 juillet à Gaborone, au Botswana.

Placée dans la poule B, l'Algérie affrontera le Kenya, la Tunisie et le Ghana. Les autres groupes regroupent le Botswana, le Zimbabwe et le Cameroun dans la poule A, tandis que le Nigeria, Madagascar, la Namibie et le Burundi composent la poule C. La sélection algérienne sera

composée de Bouchra Riheb Mebarki, Melissa Rym Benamar Kerfah, Rawane Mebarki et Nora Iachouren, sous la direction technique d'Aida Baira. La délégation sera conduite par Hocine Cheghib, membre du Bureau fédéral de la Fédération algérienne de tennis. La compétition débutera par une phase de poules du 13 au 15 juillet, avant une phase finale réunissant les trois premiers de groupe. Les deux meilleures nations accéderont au Groupe II (Zone Afrique-Europe).



LIGUE 1

Le Mans s'offre Yasser Larouci

Promu en Ligue 1, Le Mans continue de renforcer son effectif. Le club a annoncé, hier, l'arrivée de Yasser Larouci. Le latéral gauche de 24 ans était sans club depuis la fin de son aventure à Troyes, après avoir évolué en prêt à Kifisia, en première division grecque, la saison dernière. Il s'est engagé jusqu'en 2029. Formé à Liverpool et international algérien (3 sélections), Larouci viendra renforcer le couloir gauche de Patrick Videira. Son expérience pourrait également être précieuse au sein d'un groupe qui découvrira la Ligue 1 pour la majorité de ses joueurs. Au cours de sa carrière, le natif d'El Oued a disputé 42 rencontres dans l'élite française et 11 en Premier League. Il est la troisième recrue mancelle après Louis Mafouta et Billal Brahimi.

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Horizontalement

1- Sautillant joyeusement. 2- Propre à l'argo. 3- Saint abrégé - Grossières erreurs. 4- Réduite en poudre. 5- Principe odorant de la racine d'iris - Sigle d'ultraviolet. 6- Vante les mérites - Qui peuvent choquer. 7- Enduit pour boucher hermétiquement - Narine de baleine. 8- Enlève les tripes d'un lapin - Fin de bio. 9- Elisant de nouveau.

Verticalement

1- Dépenser avec profusion. 2- Aptitude naturelle à bien faire - Voie de circulation. 3- Symbole du magnésium - Pièce de bois servant de support dans la construction. 4- Vous en voyez une de fil sur le dessin - Pronom. 5- Singe-araignée - Il porte les grains de blé. 6- C'est le vin - Qui ont la forme d'un œuf. 7- Qui est de la nature de l'eau. 8- Dêvétue - La vipère inocule le sien par morsure. 9- Il permet de mesurer les aptitudes - Volume de minerai laissé pour protéger une voie.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Campéteence
Competence
Compéteence
Compptéence

Unniversitaire
Universitère
Universssitaire
Universitaire

Énergétic
Énergetique
Énergétique
Énnergétique

Burlesque
Burlesque
Burlescque
Burlesk

Les mots fléchés

PEU COURANT		RACCOM-MODÉS		POURVU DE DONS		COLLEC-TION DES PLANTES		COMPA-GRNON		PREMIÈRE PERSONNE		RÉCAPITU-LERAS
PACOTILLE		DEMANDE L'AUMÔNE		VEND PROVI-SOIREMENT		PETIT ÉCRAN		DE LA VIS		CRI DE BÛCHERON		
								ONÉREUX TERRES EN MER				
COUVRIRA DE NOUVEAU REPRIS CONTACT											COCASSE-RIE	
						NI BRUNS, NI ROUX AFFIRME						
FAIS QUELQUE CHOSE	À PAYER			LIT FAMILIER BOYAU EN BOUCHERIE						COURT COURS CELLES QUI NAGENT		
				BEAUCOUP COLORA-TIONS SUR LA PEAU					APPELLA-TION FERA FRIRE			
TROMPER NON ANGLAIS								PROTESTE MOT DÉDAI-GNEUX				
		ADMETTONS ! GÉNÉRALES				IMMOBILI-SER CRIER TEL UN CERF						
SIROTÉ DÉSINVOL-TURE IMPOLIE			PASTEURI-SERA BROUILLARD LONDONIEN									
								EXISTE BIEN EN CHAIR				
FER COUPANT CHATS				TÉMOIGNE AU TRIBUNAL RAISONNA-BLES								BOÎTE À SODA
						L'ACTEUR L'APPREND BASE DE COLONNE					PRIVE D'ÉCLAT	
GRANDS FÉLINS CRÊPE DE RIZ							FIT DES ESSAIS COUVERT D'ARBRES					
			DÉDAIGNER ASSAISON-NEMENT							DEVANT L'ANNÉE TEL L'AIR MARIN		
ENTERRÉE	MOT DE DIPLOME AUCUN			LIVRESQUE EN PASSANT PAR								
									POSSÈDENT MOT DE LIAISON			
LEVÉE, AUX CARTES		ATTACHÉES						LOI				
			FORTE CARTE			BUTÉ						

BIFFE-TOUT

EN 6 LETTRES :

Edifice religieux d'extrême Orient

APOLOGIE	GLYCOLYSE	PATATE
BABIROUSSA	GREDIN	POINTEUSE
BAJOUE	GRISON	PROPREMENT
BALADEUSE	HAUTAIN	RÉVOLUTION
BIFTECK	HUITIÈME	RICHARD
CANDIDATE	IMPLICITE	RUBIDIUM
CAPRICE	INACTUEL	SAVATE
CARNAGE	LAÏQUE	SOUFFLERIE
CHINCHILLA	LAMANTIN	SOUILLON
CLOQUE	LIGNÉE	SUCCINCTE
CONSULAT	MACADAM	SURVOL
DÉDAIN	MAIN	TOMATE
DENTAIRE	MARGINAL	TREUIL
ECOULÉ	MENSUEL	TRIPODE
ECREVISSE	NABEUL	TURBULENTE
EPINOCHÉ	NAUSÉABOND	VERTUEUSE
EQUATION	NOMBRE	
GLISSANT	OMNIUM	

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT
CONSERVATOIRE - POELES - IRIS - SUBSIS-TER - ANS - LE - MOURIR - IO - SALAIRE - GARER - UNI - SUPER - VISSEES - NEF - OUT - RECUIT - ENFER - RER - REE - FROLE - SLAVE - GALEMENT - UNES - US - EGARANT - OTAI - EDILE - FA - ENDUREES - LU - BUTER - ALITA - RE - GI - SCEAUX - ASSIEDS - ETIRE.

VERTICALEMENT
POPULATION - AUTEURS - NOBEL - SUFFI-SANTES - USES - AUSTERE - IDE - ELIMINE - ROME - URGE - TRESORIER - LEGER - ID - VETUE - SERENADES - RASER - CE - TRIE - RIGUEURS - ALSACE - ROI - RAP - LUNE - LET - IRA - RENTRANT - LIAI - CRINIÈRE - EVE - FUTUR - ESSOR - FREESIA - AXE.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1- MARCHANDAÏT. 2- ASIE - ROUSSE. 3- GERSEAU - AIR. 4- ARASA - RI - SE. 5- SALE-RAS. 6- ID - TITI - URE. 7- MARINE - SAUL. 8- IL - OGIVE - IL. 9- ELAN - NE - ANE. 10- REA - ATROCES.

VERTICALEMENT
1- MAGASINIER. 2- ASER - DALLE. 3- RIRAS - AA. 4- CESSATION- 5- EALING. 6- ARA - ETEINT. 7- NOURRI - VER. 8- DU - IA - SE. 9- ASA - SUA - AC. 10- ISIS - RUINE. 11- TEREBELLES

4x4 Domestique - Erotique Trembloter - Mémorandum

BIFFE-TOUT : DESSEINS



Page réalisée
par Souiki Sidali



10/10
CHLEF
SOUS
LE CHOC

Une vidéo montrant l'agression d'une automobiliste à Chlef est devenue virale et a suscité une vive émotion en Algérie. On y voit un individu armé d'un sabre briser les vitres du véhicule, tandis que la conductrice parvient à s'enfuir de justesse. Cette attaque relance les inquiétudes sur la recrudescence des agressions violentes et le sentiment d'insécurité dans certains quartiers. Avec plus de 361k vues, de nombreux internautes expriment leur indignation, réclamant une sanction exemplaire contre l'agresseur et demandant un renforcement de la sécurité.

9/10 DES BÉBÉS HAALAND



La popularité d'Erling Haaland dépasse les terrains de football : au Pérou, des centaines de nouveau-nés portent désormais son nom. D'après le registre national de l'état civil, 468 enfants ont été prénommés «Haaland» et 91 autres enregistrés sous le nom complet «Erling Haaland». Cet engouement se serait renforcé après les performances remarquées de l'attaquant norvégien lors de la Coupe du monde 2026. Au Pérou, les grandes stars du ballon rond inspirent régulièrement les prénoms des générations futures. Avec plus de 96k vues, les réactions sont partagées entre amusement face à cette tendance et admiration pour l'impact culturel des stars du football.

8/10 L'ORDINATEUR QUANTIQUE ACCÉLÈRE LA MEDECINE



L'informatique quantique s'impose comme la prochaine grande révolution technologique après l'intelligence artificielle. Présentée lors du sommet AI for Good à Genève, elle pourrait transformer la recherche médicale grâce à sa capacité à simuler avec une grande précision des molécules complexes. Une étude menée par des chercheurs de Cleveland Clinic, IBM Quantum et RIKEN a réalisé la plus vaste simulation biologique de ce type à ce jour, ouvrant la voie à une découverte plus rapide de nouveaux médicaments et à une médecine de précision. Les experts estiment que l'IA et l'informatique quantique seront complémentaires : l'une analysera les données, l'autre apportera une puissance de calcul inédite pour résoudre des problèmes scientifiques très complexes. Avec plus de 81k vues, les internautes manifestent leur enthousiasme pour ce potentiel révolutionnaire, soulignant une prudence sur le délai avant des applications concrètes à grande échelle.



À quelques jours de la demi-finale de la Coupe du monde entre la France et l'Espagne, l'ancien Premier ministre espagnol Mariano Rajoy a suscité une vive controverse en déclarant que l'équipe de France disposait d'un effectif «de très haut niveau... certes, sans Français». Ces propos ont été largement dénoncés en France comme en Espagne, où de nombreux observateurs les ont jugés racistes et xénophobes. Le Premier ministre espagnol Pedro Sánchez a réagi en déclarant : «Que le meilleur gagne et que le racisme perde.» Avec plus de 77k vues, la majorité des commentaires condamnent ces déclarations, tandis que d'autres dénoncent une polémique alimentée par le contexte sportif.

6/10 SAM NEILL S'EST ÉTEINT



L'acteur néo-zélandais Sam Neill est décédé à l'âge de 78 ans, a annoncé sa famille. Révélé au grand public par son rôle du paléontologue Alan Grant dans «Jurassic Park», il a également marqué le cinéma et la télévision avec des performances dans «La Leçon de piano», «Possession» et «Peaky Blinders». En 2023, il avait révélé souffrir d'un lymphome non hodgkinien avant d'annoncer, en 2026, être en rémission. Il est décédé entouré de ses proches, laissant derrière lui une carrière de plus de cinq décennies et une empreinte durable dans le monde du cinéma. Avec plus de 62k vues, les hommages affluent, de nombreux fans saluant un acteur marquant dont les rôles ont accompagné plusieurs générations.

5/10 «BOTTEGA» ARRIVE

Le rappeur franco-algérien L'Algérino et la chanteuse franco-algérienne Lynda ont dévoilé un extrait du clip de leur très attendue collaboration, «Bottega», dont la sortie est prévue le vendredi 17 juillet. En plus de réunir deux figures populaires de la scène musicale, le clip met à l'honneur plusieurs symboles du patrimoine algérien, notamment la célèbre boisson Hamoud Boualem ainsi que le matloue, un pain traditionnel très apprécié. Un clin d'œil culturel qui accompagne cette nouvelle production et renforce son identité algérienne. Avec plus de 58k vues, les fans saluent le duo et apprécient particulièrement la mise en valeur du patrimoine algérien dans le clip.



4/10 LE BUSINESS FOU

La FIFA l'a fait : elle vend en précommande des morceaux de la future pelouse de la finale de la Coupe du monde 2026 au Met Life Stadium. Baptisée «Piece of the Pitch», cette collection ultra-limitée propose du gazon naturel stabilisé dans l'acrylique, proposé de 450 à 3 000 dollars pour les coffrets premium (répliques, or, mini-ballon). Cette opération pousse le marketing sportif à son paroxysme en vendant une relique avant même l'événement. Pour la FIFA, c'est un coup de génie financier capitalisant sur la nostalgie spéculative. Avec plus de 50k réactions sur les réseaux, le web s'enflamme. Si les collectionneurs saluent l'audace, la majorité des internautes crie au scandale, dénonçant un «capitalisme hors de contrôle» et un mépris des supporters populaires.

3/10 DRAKE PERD GROS

Le rappeur Drake a perdu un pari d'un million de dollars après avoir misé sur une victoire de Conor McGregor lors de l'UFC 329. L'Irlandais s'est incliné dès le premier round face à Max Holloway, contraint d'abandonner à la suite d'une blessure à la jambe survenue en début de combat. Habitué aux paris très médiatisés, Drake enregistre ainsi une nouvelle perte après plusieurs mises infructueuses ces derniers mois. Avec plus de 11k réactions, beaucoup ironisent sur la «malédiction de Drake», tandis que d'autres saluent la performance de Max Holloway.

2/10 MARIAGE DE ROBOTS !

Les robots Robert et Matilda se sont symboliquement «mariés» à Moscou. Si cet événement orchestré par la firme IT-Imperial prouve l'avancée technique de l'interactivité de l'IA, il reste avant tout un coup marketing superficiel qui singe grossièrement l'union humaine pour faire le buzz. Avec plus de 4 700 réactions sur le web, les internautes oscillent entre ironie et profonde inquiétude. Beaucoup dénoncent un spectacle dystopique voire ridicule, tandis que d'autres s'interrogent sérieusement sur les dérives éthiques d'une humanisation forcée des machines.

1/10 TRANSAVIA CRITIQUÉE POUR SES TARIFS

Chaque été, les prix des billets de vol entre la France et l'Algérie provoquent la colère de nombreux voyageurs. Dans une vidéo largement relayée, un Franco-algérien dénonce les tarifs de Transavia, qui passeraient d'une vingtaine d'euros en hiver à près de 500 € l'aller en haute saison. Il critique aussi le coût élevé des bagages, les retards récurrents et les valises endommagées sans indemnisation. Estimant que cette situation dure depuis la disparition d'Aigle Azur, il appelle au boycott de la compagnie. Avec plus de 4 600 réactions, la majorité des internautes juge les tarifs estivaux excessifs, réclame une baisse des prix et certains appellent au boycott, tandis que d'autres recommandent de réserver plusieurs mois à l'avance. Il convient toutefois de rappeler que ces affirmations relèvent des accusations formulées par un voyageur et des réactions d'internautes. En l'absence d'éléments permettant de les vérifier, il n'est pas possible de confirmer qu'elles reflètent la réalité des faits.

SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

L'ALGÉRIE MISE SUR L'IPV6

Face à l'évolution rapide des usages numériques, l'Algérie prépare ses réseaux aux exigences d'une économie de plus en plus connectée.

L'Algérie franchit une nouvelle étape dans sa stratégie de transformation numérique. Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé, hier, une rencontre spécialisée consacrée à l'avenir d'Internet en Algérie, organisée en collaboration avec l'Association africaine chargée de la gestion des ressources Internet (Afrinic). Cette réunion a rassemblé les membres algériens de l'organisation ainsi que les principaux acteurs du secteur numérique afin d'examiner les défis liés à la gouvernance d'Internet et aux évolutions technologiques qui façonneront les réseaux de demain.

Les échanges ont porté sur plusieurs dossiers stratégiques, notamment la gestion des ressources Internet, la protection des actifs numériques nationaux et le renforcement de la présence de l'Algérie au sein des instances internationales et africaines chargées de la gouvernance d'Internet. Les participants ont également évoqué les moyens de consolider la position du pays dans les débats relatifs à l'évolution des infrastructures numériques à l'échelle mondiale.

UNE RÉPONSE À L'EXPLOSION DES USAGES CONNECTÉS

Au cœur des discussions figurait la transition vers le protocole Internet de nouvelle génération, IPv6, considéré comme un levier essentiel pour accompagner la croissance des usages numériques. Ce protocole succède progressivement à l'IPv4, dont les capacités sont devenues limitées face à l'augmentation exponentielle du nombre d'équipements connectés à travers le monde. À l'image d'une adresse postale permettant d'identifier un domicile, chaque appareil connecté à Internet — téléphone mobile, ordinateur, caméra de surveillance ou objet connecté — doit disposer d'une adresse numérique unique. Or, le stock d'adresses proposé par l'IPv4 ne répond plus aux besoins actuels. Le protocole IPv6 apporte une réponse durable en offrant un nombre quasiment illimité d'adresses, garantissant ainsi la connexion de milliards de nouveaux équipements au cours des prochaines décennies.



LES NOUVEAUX DÉFIS TECHNOLOGIQUES

Pour l'Algérie, cette évolution revêt une importance particulière dans un contexte marqué par la multiplication des smartphones, des ordinateurs et des objets connectés. L'adoption progressive d'IPv6 permettra aux réseaux nationaux d'absorber cette croissance tout en améliorant leur capacité, leur évolutivité et, dans certaines situations, leurs performances.

Les bénéfices attendus dépassent le simple élargissement du nombre d'adresses disponibles. Le déploiement d'IPv6 devrait favoriser le développement des services numériques, soutenir l'émergence de nouvelles applications et faciliter l'intégration des technologies innovantes.

Cette évolution constitue également une infrastructure indispensable au développement des villes intelligentes, de l'Internet des objets, des réseaux intelligents et des services numériques à forte valeur ajoutée.

SÉCURITÉ, RÉSILIENCE ET COMPÉTITIVITÉ

Cette transition s'inscrit dans la stratégie nationale de modernisation des infrastructures numériques et de préparation aux

nouveaux usages induits par la transformation digitale. Elle vise à garantir que les réseaux de télécommunications soient en mesure d'accompagner durablement l'essor des services numériques destinés aux citoyens, aux entreprises et aux administrations.

À cette occasion, Sid Ali Zerrouki a réaffirmé l'engagement des pouvoirs publics à poursuivre la modernisation de l'écosystème numérique national. Il a souligné que l'Algérie œuvre à renforcer sa présence au sein des organismes internationaux spécialisés dans la gouvernance d'Internet, tout en accélérant l'adoption des technologies de nouvelle génération.

Selon le ministre, cette démarche répond à plusieurs objectifs stratégiques : améliorer la qualité des services numériques, renforcer la sécurité des réseaux, consolider la résilience des infrastructures de télécommunications et préserver la souveraineté numérique du pays.

L'accélération du déploiement d'IPv6 apparaît ainsi comme un chantier structurant, appelé à accompagner le développement de l'économie numérique et à préparer l'Algérie aux exigences technologiques des prochaines années.

R. N.

LA RUMEUR, CE POISON NUMÉRIQUE QUI MENACE LA SOCIÉTÉ

Elle court, la rumeur. Elle se propage à la vitesse de la lumière, changeant de visage au gré de ses desseins. Tantôt deepfake, tantôt intox, elle emprunte les habits de la vérité pour mieux tromper. Son terrain de prédilection reste les réseaux sociaux, où elle trouve un écho auprès des esprits peu critiques, des aigris, des manipulateurs, des naïfs ou tout simplement de ceux qui relayent sans vérifier.

La rumeur la plus dangereuse est celle qui s'installe dans la durée. À force d'être répétée et partagée, elle finit par acquérir une apparence de vérité. Elle s'impose contre vents et marées, malgré son caractère mensonger, toxique et profondément préjudiciable à la société. À ce stade, les dégâts peuvent être considérables, qu'ils soient économiques, sociaux ou institutionnels.

Face à ce phénomène, le silence ou la négligence constituent une erreur. Ignorer une rumeur persistante revient souvent à lui laisser le champ libre. Seule une communication officielle, rapide, transparente et crédible est en mesure de la désamorcer avant qu'elle ne produise des effets irréversibles. Les médias professionnels et les canaux institutionnels ont, à cet égard, une responsabilité essentielle : rétablir les faits et opposer la vérité à la désinformation.

L'exemple récent de la rumeur visant la pastèque en est une parfaite illustration. En quelques jours, une information infondée a failli porter un coup sévère à toute une filière de production nationale. Il a fallu l'intervention rapide des autorités compétentes pour rassurer les consommateurs et contenir les conséquences d'une campagne de désinformation qui aurait pu coûter très cher aux producteurs.

La cybercriminalité est une réalité, tout comme les hostilités menées dans le cyberspace. La désinformation est devenue une arme capable de déstabiliser les économies, de semer la méfiance et d'ébranler la cohésion sociale. Dans ce contexte, la vigilance collective, l'esprit critique et une communication institutionnelle efficace constituent les meilleurs remparts contre cette menace. «La rumeur prospère dans le silence, mais elle recule toujours devant une vérité dite avec transparence, rapidité et crédibilité.»

R. Malek

VISA

BLS International mise sur l'intelligence artificielle

BLS International annonce le renforcement de ses dispositifs de qualité et de surveillance dans le cadre de ses opérations de services de visa et consulaires en Algérie. L'entreprise, spécialisée dans les services technologiques destinés aux gouvernements et aux citoyens, affirme avoir déployé de nouveaux mécanismes visant à améliorer la transparence, l'équité d'accès aux rendez-vous et la fiabilité des prestations proposées aux demandeurs de visa.

Selon l'entreprise, ces mesures reposent sur des systèmes de surveillance en temps réel, des contrôles opérationnels renforcés et des procédures de gouvernance alignées sur des standards internationaux. L'objectif affiché est d'assurer une expérience plus fluide et plus homogène pour les usagers, tout en garantissant un suivi continu des opérations dans les centres de services. L'un des principaux axes de ce renforcement concerne la sécurisation du système



de prise de rendez-vous. BLS International indique avoir mis en place un dispositif multicouche destiné à limiter les tentatives d'automatisation susceptibles de perturber l'accès aux créneaux disponibles. Ce système combine plusieurs mécanismes de véri-

fication, notamment des Captcha, une authentification par mot de passe à usage unique (OTP) et des contrôles de présence. Il s'appuie également sur la détection d'anomalies de réservation, la limitation des tentatives répétées et l'analyse des temps de réponse afin de mieux identifier les comportements suspects.

L'entreprise estime que ces dispositifs contribuent à garantir une répartition plus équitable des rendez-vous et à renforcer la sécurité des données personnelles des demandeurs.

Au-delà de la prise de rendez-vous, BLS International affirme poursuivre le développement de ses procédures d'assurance qualité afin d'améliorer la continuité des opérations et la cohérence du service, notamment pendant les périodes de forte affluence. Des processus de suivi opérationnel et de revue qualité sont ainsi appliqués dans l'ensemble de ses centres de services.

Ces procédures s'appuient sur plusieurs référentiels internationaux, dont l'audit ISAE 3402 Type II, ainsi que les normes ISO 9001 : 2015 pour le management de la qualité, ISO/IEC 27001:2022 pour la sécurité de l'information et ISO 22301:2019 relative à la continuité d'activité.

Par ailleurs, l'entreprise poursuit ses programmes de formation et de développement des compétences de ses équipes. Ces initiatives portent notamment sur la qualité de l'accueil, les standards de communication, le respect des procédures opérationnelles et l'harmonisation des pratiques entre les différents centres.

Présente dans plusieurs pays, BLS International est un prestataire de services gouvernementaux (G2C) qui accompagne des missions diplomatiques et consulaires dans la gestion des demandes de visa, des services consulaires et d'autres prestations administratives destinées aux citoyens.